

Fonctions des RN

Comme nous l'avons signalé précédemment, les RN ont un pouvoir structurant au sein du discours du locuteur. Ils sont essentiels dans toute production discursive, car ce sont eux qui rendent compte de la structure énonciative, comme l'indiquent GHIGLIONE, MATALON et BACRI :

Les RN, comme toute expression complète constituant la surface textuelle, ont une valeur référentielle [...] Par valeur référentielle d'un RN, on entend que la construction de la proposition dont fait partie le RN lui permet de renvoyer à une classe définie d'objets. (1985 : 38)

Dans cette définition de leur valeur, les auteurs accordent une importance considérable aux RN, indiquant qu'il s'agit d'éléments constitutifs du sens donné aux énoncés. Toutefois, la valeur dénotative des RN entre également en considération dans leur choix. Cette valeur est constitutive de la valeur référentielle d'un RN.

La valeur référentielle d'un RN est ainsi constituée :

- par le sens littéral du mot ;
- par la valeur dénotative des propositions où il est inséré, donc par l'ensemble des variations qu'il est capable de supporter tout en gardant un sens globalement constant [...];
- par la position occupée dans la proposition. (1985 : 38)

Le choix des RN n'est pas opéré par hasard, mais en fonction de critères bien définis. Tout d'abord, les mots choisis doivent avoir une valeur référentielle déterminante afin de ne pas multiplier le nombre de RN. En effet, dans tout discours, en particulier lorsqu'il s'agit d'un

entretien semi-directif, le locuteur focalise ses énoncés sur un nombre restreint de notions, de référents.

Représentants du locuteur, de son activité langagière, de sa « vision du monde », mais aussi parfois de ce qu'il énonce sans le dire (le « ça » entre autres marques plus ténues), les RN sont les représentants du discours en ce qu'ils en sont les points focaux. Bien sûr, d'autres lectures des textes sont possibles : le repérage de ces points laisse ouverte l'étude des procès argumentatifs, libre l'établissement des cartes cognitives. L'APD se limitera à la recherche des traces discursives les plus sensibles. (1985 : 39)

Il est évident que ces référents sont souvent déclinés sous d'autres formes, conduisant parfois le locuteur à extrapoler son discours et changer de sujet. Cependant, en ce qui concerne ces référents hypothétiques, nous les avons regroupés autour du référent principal, ce qui nous a permis de ne dégager que onze RN pour l'ensemble du corpus. Le pouvoir référentiel des RN est ainsi vérifié par la taxinomie même de ces RN : pour chaque entretien, nous sommes parvenue à numéroter les propositions en fonction de la grille générale des RN ; aucun entretien ne contient de RN isolé. Dans l'analyse thématique, il n'en était pas ainsi : certains thèmes n'apparaissent que dans un seul entretien, comme par exemple la géographie de l'Algérie à laquelle seul le locuteur de l'entretien n°1 fait allusion (*cf.* document 1).

Après avoir exposé les caractéristiques générales des RN, nous présentons les RN que nous avons relevés dans notre corpus. Comme nous l'avons précisé plus haut, nous avons catégorisé les propositions en onze RN, que nous étudierons en détail dans la sous-partie suivante.

2.4. Les RN du corpus

2.4.1. Influence de l'enquêteur

Avant de procéder à l'étude des RN présents dans notre corpus, nous devons préciser le degré d'influence que peut exercer un enquêteur sur ses informateurs dans un entretien semi-directif, afin de mieux analyser la structure discursive des locuteurs. Ce point est d'autant plus important pour notre étude que nous tentons de déterminer dans quelle mesure le langage est un outil de reconstruction identitaire.

Selon les entretiens, les locuteurs font se succéder les RN sans établir de relations entre eux. Cette succession démontre une absence de structuration du discours, ce qui est caractéristique des entretiens non directifs. En effet, le discours du locuteur étant improvisé au cours de l'entretien et construit au fur et à mesure que l'échange avance, il est fortement marqué par des débuts, des abandons, des reprises de séquences discursives. Par conséquent, il est nécessaire, pour ce type de discours, d'analyser les RN sous deux angles : d'une part, la fréquence des occurrences ; d'autre part, la séquence dans laquelle ils apparaissent.

Lors de nos entretiens, nous nous sommes efforcée de ne pas multiplier les interventions, préférant laisser aux informateurs la possibilité de structurer leur production discursive. Nos interventions étant destinées à aider les locuteurs à fournir le plus d'informations possible, nous considérons qu'elles n'ont pas joué un rôle structurant important. En ce qui concerne l'interprétation des propositions ainsi segmentées, celle-ci dépend du point de vue subjectif de l'analyste. En effet, une interprétation suppose une perception et une compréhension personnelles des informations, il est donc évident que les points de vue peuvent diverger. Cependant, cette interprétation doit également tenir compte des données objectives. C'est pourquoi nous tenons à préciser que notre analyse est personnelle, mais qu'elle tient compte des recherches historiques préalablement effectuées. Par conséquent, notre interprétation est déterminée non seulement par les discours des informateurs, mais également par notre documentation ainsi que par ce que nous avons perçu lors des enregistrements (état d'esprit, émotions, etc.).

En outre, la consigne initiale elle-même représente une direction thématique. En effet, celle-ci pose le cadre thématique de l'entretien et impose, implicitement, les différents RN par les sujets qu'elle sous-entend. Cependant, certains éléments de l'échange discursif sont contrôlés par l'informateur : l'ordre d'apparition, le nombre d'occurrences et l'organisation des RN. Comme notre étude concerne la reconstruction identitaire, nous aurions pu demander aux informateurs de ne s'exprimer que sur ce thème. Or, nous avons décidé de présenter une consigne plus large en invitant les individus interrogés à parler de leur vie. En procédant ainsi, nous avons pour objectif de n'influencer que partiellement leur discours, considérant que les locuteurs devaient eux-mêmes choisir leurs RN et leur structuration discursive. La consigne initiale qui apparaît comme une contrainte, ne constitue plus alors que le point de départ d'une ligne de conduite que l'informateur est libre de suivre ou non. Ainsi, notre analyse peut se

focaliser sur ce qui est dit ainsi que sur la façon dont sont organisés les liens entre les différents RN.

2.4.2. APD et analyse thématique

Dans une analyse de RN, deux procédés peuvent être adoptés, selon GHIGLIONE, MATALON et BACRI :

[...] Cela nous amène à distinguer deux types d'objectifs qu'on peut assigner à des entretiens : dans certains, on peut chercher à connaître tout ce qui est associé à un ou plusieurs des termes qui constituent la consigne, dans d'autres on se pose un problème plus précis, plus limité, on cherche à vérifier des hypothèses bien élaborées. (1985 : 160)

Etant donné que nous avons recouru à l'APD pour compléter l'analyse thématique, notre démarche correspond au premier objectif énoncé ci-dessus. En effet, nous avons procédé à l'analyse thématique des entretiens sans pour autant chercher à vérifier des hypothèses. Au contraire, nous avons utilisé une méthode déductive, en partant des entretiens pour aboutir à des hypothèses d'interprétations. Toutefois, notre étude partait d'un postulat selon lequel l'identité pouvait se reconstruire par le langage. Les analyses thématiques et propositionnelles ont donc pour objectif de démontrer comment cette reconstruction est possible (ou non), par quels moyens elle s'effectue et quelles sont les représentations identitaires des individus interrogés.

Selon GHIGLIONE, MATALON et BACRI, les deux méthodes de traitement des RN sont complémentaires : chercher des éléments précis et définis à l'avance permet de considérer également ce qui n'est pas défini. C'est alors que l'on procède à une étude des champs sémantiques : on prend en compte le plan paradigmatique du RN principal. La seconde méthode, quant à elle, permet de considérer les éléments non essentiels pour les RN, mais qui jouent un rôle dans la compréhension du contexte du RN.

Ces deux approches, l'approche « ouverte » par les RN et l'approche « fermée » par les RN ou par les champs sémantiques ne sont donc pas incompatibles. Au contraire, la première déterminera le contexte qui permettra de mieux comprendre les résultats de la seconde. (1985 : 162)

Notre démarche d'analyse correspond donc à celle que décrivent ces auteurs : notre postulat de départ supposait que la reconstruction identitaire était possible grâce au langage ; l'analyse propositionnelle de discours met en valeur les éléments constitutifs de cette reconstruction identitaire.

Pour l'analyse de notre corpus, nous avons classé les RN, puis nous avons procédé à un calcul en pourcentage de ces RN. Ces tableaux (*cf.* documents 4 et 5) permettent de mettre en valeur les référents que les locuteurs privilégient dans leur discours et, par conséquent, dans leur représentation identitaire. Nous pouvons mettre en parallèle ces résultats avec ceux obtenus grâce à l'étude statistique des thèmes du corpus. Cette comparaison révèle les éléments les plus importants pour chaque locuteur (*cf.* documents 2 et 6). Pour illustrer notre propos, nous avons choisi d'analyser de manière détaillée l'exemple des locuteurs des entretiens n°1 et n°3, car ils présentent une particularité assez singulière par rapport aux autres locuteurs.

Si l'on se réfère au document 3 concernant les tours de parole des locuteurs des entretiens n°1 et n°3, nous constatons que les acquiescements de la locutrice représentent près de 39% de son discours. Comme nous l'avons signalé précédemment, cela démontre une attitude effacée lors de l'entretien. En effet, ces énoncés correspondent essentiellement à des confirmations du discours de son mari, il s'agit d'interventions concises qui, selon nous, ont pour seul but de manifester sa présence. En revanche, dans l'entretien n°3, nous remarquons que le discours de cette locutrice comporte deux fois moins de propositions inachevées (document 5). Parallèlement à ce constat, nous pouvons relever le fait que le pourcentage de propositions inachevées de son mari passe d'environ 13% à 20%. Nous rappelons que, pour cet entretien, les locuteurs ignoraient que l'appareil enregistreur fonctionnait encore, pensant que l'interview s'était achevée avec le premier entretien. Même si le nombre de propositions de la locutrice demeure élevé (47), il est intéressant de noter que son discours présente une structure plus construite, comprenant des propositions achevées. Nous émettons deux hypothèses pour expliquer ce phénomène. Tout d'abord, comme nous venons de le rappeler, l'informatrice pensait qu'elle n'était plus enregistrée ; elle ne subissait donc plus de pression relative aux conditions de l'entretien, comme par exemple la peur d'être jugée en fonction de ce qu'elle dit.

Notre deuxième hypothèse concerne le contenu du discours : la quasi-totalité de cet échange comporte des références à la guerre d'Algérie. Nous supposons que cette locutrice, qui ne rencontre pas souvent l'opportunité de s'exprimer sur ce sujet, en profite pour raconter tout ce qu'elle a vécu, utilisant ainsi le langage comme moyen d'exorciser son traumatisme. La mise en mots d'une expérience douloureuse devient alors un procédé thérapeutique dont l'informatrice n'a pas conscience au moment de l'entretien. Nous pouvons confirmer notre hypothèse grâce aux propos tenus par son mari :

C : pendant dix ans c'était l'occultation↓+ je parlais pas de très peu de l'Algérie pendant bien une dizaine d'années on parlait pas euh: de l'Algérie non bon en famille un petit peu mais partout où j'allais je je je m'épanchais pas on a on a essayé on a essayé d'oublier cette partie de l'histoire+ de façon à ne pas raviver la blessure↓ (entretien n°1, 1 815-819)

C : c'est là-bas↓ vous savez quoi↑ on habite un immeuble on voit+ qu'est-ce qu'on voit↓ on: on connaît+ pour ainsi dire personne+ + dans l'immeuble↓ c'est bonjour bonsoir et puis: c'est tout+ (entretien n°3, 1 381-383)

Dans ces deux exemples, nous pouvons remarquer que ces informateurs n'ont jamais parlé de leur traumatisme, préférant ignorer leur douleur pour ne pas risquer de la revivre. Ils avouent également être isolés et peu sociables (ils ne connaissent pas leurs propres voisins). Ce repli sur soi peut s'expliquer à la fois par le caractère des individus et par les circonstances dans lesquelles ils ont vécu. En effet, étant donné qu'ils ont vécu leur départ d'Algérie et leur arrivée en France de manière particulièrement douloureuse, ils ont conservé ce traumatisme et ont passé leur vie à se méfier des autres. En ce qui concerne la reconstruction identitaire, nous pouvons affirmer qu'elle a bien lieu grâce au langage, mais uniquement pour le locuteur, et non pour son épouse. En effet, celui-ci avoue qu'il connaît beaucoup de personnes, qu'il est à l'aise avec les Français métropolitains, mais sa *vraie vie* est restée en Algérie.

C : moi y a y a une chose qui est sûre c'est que+ on on est nés en Algérie on est partis d'Algérie et puis on est toujours des des d'Algérie en Algérie++ (entretien n°1, 1 104-107)

Il semble que cet informateur ne puisse retrouver une partie de son identité qu'en évoquant ses souvenirs. Ce phénomène est particulièrement complexe car il ne permet pas à l'individu de manifester la totalité de ses référents identitaires. En ce sens, nous pouvons en déduire que l'identité pied-noir de ce locuteur présente deux caractéristiques. Tout d'abord, elle est entièrement individuelle car elle prend en compte son propre vécu et se bâtit sur une expérience personnelle et non groupale. Ensuite, cette identité est mythifiée et cristallisée, tout comme l'est l'Algérie française. Cette identité est mythifiée car elle n'est plus qu'une représentation idéalisée d'un état de choses qui n'existe plus. Les informateurs vivent

l'Algérie dans leurs souvenirs, et ont tendance à ne garder que les aspects positifs de cette ancienne vie. C'est ainsi que cette identité est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle s'est figée dans le passé et n'a pas pu évoluer. Leur identité actuelle est donc incompatible avec leur identité passée, car elles ne prennent pas en compte les mêmes éléments constitutifs. Le locuteur se trouve ainsi dans l'incapacité de vivre pleinement car une partie de lui, son identité pied-noir, est restée en Algérie. Le fait que cette identité soit cristallisée à la fois dans l'espace et dans le temps accentue la complexité du phénomène de reconstruction identitaire. Ainsi, que ce soit au niveau géographique (de l'autre côté de la Méditerranée) ou temporel (il y a près de 50 ans), l'identité du locuteur ne peut exister que lorsque lui-même la fait revivre, c'est-à-dire par le langage, à l'intérieur de son discours.

La question de l'identité est plus délicate à traiter pour la locutrice du même entretien car, comme nous avons pu le remarquer, elle se réfugie derrière son mari.

J : je serais pas venue ici↓ si j'avais pas été avec lui↓ je savais qu'il pouvait parler moi j'aurais pas pu parler↓+ (entretien n°3, l 100-102)

Cet exemple illustre le traumatisme causé par les événements d'Algérie. C'est d'ailleurs uniquement dans l'entretien n°3 (informel) que nous trouvons des propositions construites, achevées et cohérentes émises par cette locutrice. Les tableaux concernant l'analyse thématique et propositionnelle nous montrent que le principal sujet de cet entretien est la guerre d'Algérie. Ce constat, ainsi que l'attitude de l'informatrice tout au long des deux entretiens nous conduisent à penser que son identité a été brisée au moment des événements, et qu'elle ne s'est plus jamais reconstruite, pas même par le langage. En effet, alors qu'elle avait la possibilité de s'exprimer son vécu en Algérie, elle en a très peu parlé (*cf.* document 4) et s'est contenté d'acquiescer à chaque anecdote racontée par son mari (*cf.* document 3).

Cette analyse de l'identité des deux premiers locuteurs de notre corpus nous permet donc d'affirmer que l'identité est une notion individuelle avant tout, qu'elle dépend essentiellement des expériences vécues et qu'en fonction du degré de traumatisme causé par les événements, une partie de cette identité peut être définitivement perdue.

Dans les sous-parties qui suivent, nous allons étudier en détail les différentes catégories de RN dans lesquelles nous avons classé les propositions issues de notre

découpage. Nous commencerons par les deux catégories non lexicales (propositions inachevées et propositions non affectées), puis nous détaillerons les catégories lexicales.

2.4.3. Les catégories de RN

Afin de ne pas sombrer dans une analyse répétitive et dépourvue de toute pertinence, nous avons décidé, pour chaque RN étudié, de prendre des exemples dans un nombre restreint d'entretiens. Pour cela, nous avons sélectionné, pour chaque nouveau RN, les entretiens qui présentaient les particularités les plus significatives. Au cours de notre phase de découpage propositionnel, nous avons repéré en amont les cas qui se démarquaient de l'ensemble du corpus. De plus, dans le cadre de notre analyse, nous devons prendre en considération des paramètres propres à l'individualité : la construction identitaire, les représentations sociales, la construction de la pensée et du discours, etc. C'est pourquoi nous avons décidé de considérer l'analyse propositionnelle comme un moyen de mettre en valeur les particularités de chaque locuteur, afin de pouvoir proposer un synopsis d'une possible identité pied-noir. C'est ainsi que l'analyse propositionnelle tiendra compte des individualités en les comparant les unes aux autres. Nous pourrions enfin établir dans quelle mesure l'identité pied-noir est à la fois une macro-identité et une multitude de micro identités, c'est-à-dire une identité collective construite à partir d'identités individuelles.

2.4.3.1. Propositions inachevées (INA)

La plupart des propositions inachevées correspondent à des pauses. Les locuteurs suspendent leur production langagière pour diverses raisons. Tout d'abord, il peut s'agir d'un moyen auquel ils ont recours pour trouver leurs mots, recentrer leurs pensées ou restructurer leur discours. Il est fréquent, lors d'un échange, que l'énonciateur ait une ou plusieurs pensées qui interfère(nt) avec celle qu'il est en train d'énoncer. La pause discursive l'aide alors à se focaliser de nouveau sur son propos initial. Dans ce cas, il peut reprendre une proposition inachevée pour la terminer, ou bien conserver la même idée en la formulant de manière différente.

Dans un deuxième cas, les propositions inachevées peuvent correspondre à des interruptions du discours. Le locuteur ne verbalise pas sa pensée jusqu'au bout, soit qu'il soit à court d'arguments, soit qu'une pensée jugée plus intéressante ou plus pertinente jaillisse au milieu de son énoncé. Le locuteur abandonne alors sa première idée pour privilégier la seconde. Cette attitude énonciative entraîne une certaine désorganisation dans la structuration du discours. Ce phénomène n'est pas surprenant dans le cadre d'entretiens semi-directifs car les informateurs doivent structurer leur discours *hic et nunc*, au fur et à mesure que les souvenirs ou les idées font leur apparition. L'entretien semi-directif privilégie l'immédiateté dans la mesure où il octroie aux locuteurs une entière liberté quant au choix des occurrences thématiques ainsi qu'à leur ordre d'apparition. C'est ainsi que, dans tout entretien de ce type, les propositions inachevées abondent.

Dans notre corpus, nous disposons d'une multitude d'exemples qui illustrent notre propos. Cependant, comme nous l'avons précisé dans l'introduction de la présente sous-partie, nous avons décidé, pour chaque RN, d'analyser de manière détaillée, un exemple singulier. En ce qui concerne les propositions inachevées, nous avons choisi d'examiner celles de la locutrice des entretiens 1b et 3b, car ces entretiens présentent des particularités intéressantes d'un point de vue énonciatif.

En observant le document 5, nous pouvons constater que cette catégorie de RN représente une part importante de l'ensemble des énoncés. Toutefois, ces entretiens ont retenu notre attention à cause du nombre élevé d'INA : l'entretien n°1b, avec un peu plus de 50% du nombre total de propositions, se démarque des autres, et l'entretien n°3b présente 24% de propositions inachevées.

Lors de l'étude thématique de l'entretien n°1, nous avons mis en évidence les caractéristiques de cette locutrice : celle-ci était restée discrète tout au long de l'enregistrement, préférant laisser parler son mari. Les souffrances causées par le rapatriement ainsi que le souvenir douloureux qu'elle en a gardé constituent un obstacle majeur pour cette informatrice qui ne parvient pas à s'exprimer avec autant d'enthousiasme et d'aisance que son mari. Ce malaise a pour origine plusieurs causes : la présence de l'appareil enregistreur,

l'émotion suscitée par l'évocation de souvenirs douloureux et la situation d'interaction elle-même. L'attitude de la locutrice traduit son incapacité à laisser s'exprimer ses émotions ou ses souvenirs. Nous constatons d'ailleurs qu'elle-même reconnaît ces difficultés, en faisant part de son malaise dans l'entretien n°3b.

J : moi aussi ça a été difficile / hier soir j'essayais de me rappeler / vous savez toute la nuit pas la nuit / mais si vous saviez comme mon cerveau il a tourné / il était en ébullition / parce que j'essayais / je voulais me rappeler ce que j'avais occulté aussi / ça m'a rendue malade hein (entretien n°3b, propositions 47-54)

Son incapacité à surmonter ses émotions, évoquées dans le second entretien, explique le manque de cohérence et de structuration de son discours dans le premier entretien.

Nous pouvons également considérer que l'informatrice n'intervient pas de manière aussi spontanée que son mari car elle se réfugie derrière celui-ci. En effet, ne pouvant pas raconter d'anecdotes sans être submergée par les sanglots, c'est son mari qui prend en charge l'échange discursif. Ce locuteur devient alors le porte-parole de la locutrice et endosse le rôle de protecteur. A deux reprises, dans l'entretien n°1 et n°3, la locutrice tente de raconter un souvenir, mais elle doit faire appel à son mari afin qu'il l'aide à reconstruire ce souvenir.

J : Christian aide-moi (entretien n°1b, proposition 16)

J : et quand on a voulu se faire sortir une information de la salle c'est les gardes mobiles / Christian (entretien n°3b, propositions 27-28)

Comme nous pouvons le constater, cette locutrice éprouve des difficultés à prendre en charge son propre énoncé. Ce sont la présence et le discours de son mari qui lui permettent de ne pas garder le silence tout au long de l'entretien. Cette locutrice apparemment effacée se trouve dans l'incapacité de construire son identité sans son mari, car c'est avec lui qu'elle a vécu en Algérie et qu'elle a subi les événements de 1962. Les propos qu'elle tient au début de l'entretien paraissent assez singuliers compte tenu de la consigne initiale ainsi que du sujet de l'étude. En effet, alors que l'objet de l'entretien concerne l'expérience des Pieds-noirs en Algérie, puis en France, l'informatrice affirme qu'elle n'a rien à raconter.

J : mais qu'est-ce que je vais raconter / j'étais très jeune moi (entretien n°1a, propositions 3-4)

Cette informatrice estime qu'elle n'est pas en mesure d'apporter les informations nécessaires pour notre enquête, ce qui semble surprenant étant donné qu'elle répondait tout à fait aux

critères de sélection de l'échantillon : être né en Algérie et y avoir vécu jusqu'à l'âge adulte. Cette remarque de la locutrice démontre, au premier abord, un manque de confiance en soi et une absence d'assimilation à un groupe identitaire (ici, il s'agit de l'identité pied-noir).

2.4.3.2. Propositions non affectées (NAF)

Pour traiter de cette catégorie, nous avons sélectionné les entretiens qui présentaient le plus grand nombre de NAF : n°1a, 2, 4 et 7. Nous avons classé dans la catégorie des propositions non affectées les propositions qui ne pouvaient être placées dans aucune catégorie lexicale. Les NAF sont de plusieurs ordres, en fonction de leur place dans le discours.

a) Tout d'abord, les propositions qui précèdent et suivent les consignes sont des NAF car c'est à ce moment que s'opère la mise en place de l'échange.

C : mais l'Algérie à partir de quand de quel âge depuis la maternelle / mais on peut pas parler les deux en même temps (entretien n°1a, propositions 5-7)

Dans cette séquence d'ouverture, les informateurs posent des questions concernant le contenu ou l'organisation de l'entretien, mais n'évoquent pas encore les thèmes propres à l'étude. Le locuteur s'assure qu'il a bien compris la consigne ainsi que les modalités du déroulement de l'entretien.

Il en est de même pour la séquence de clôture qui, comme son nom l'indique, a pour fonction de mettre fin à l'échange discursif.

C : c'est en Oranie / c'est un petit port de pêche / situé à quarante-deux kilomètres d'Oran (entretien n°1b, propositions 1062-1064)

A ce stade de l'interaction, les différents thèmes ont été abordés. Les énoncés des locuteurs ne contiennent plus alors que quelques formules conventionnelles de fin d'entretien. Dans l'entretien n°1a nous avons réservé la dernière partie pour les demandes de renseignements personnels concernant les informateurs. Ces propositions correspondent aux réponses des locuteurs concernant leur situation. Elles deviennent ainsi des NAF car elles ne comportent aucun RN lexical.

b) Nous avons également classé dans cette catégorie les propositions qui correspondent à des remarques émises par les informateurs.

C : ça c'est sûr et certain hein / vous pouvez demander à n'importe quel Pied-noir (entretien n°1a, propositions 21 ; 349)

Dans ce cas, il ne s'agit pas de séquences discursives dont le sujet est différent de l'objet d'étude, ni de formules liées aux séquences d'ouverture ou de clôture, mais, pour la plupart, ce sont des incises dans lesquelles les locuteurs s'assurent de l'attention de leur interlocuteur. Ces NAF sont également des pauses discursives qui permettent au locuteur de recentrer son énoncé ou de chercher ses mots. Ces incises ont parfois pour fonction d'authentifier la véracité du discours du locuteur (*cf.* proposition 21).

c) Les NAF peuvent également représenter des propositions lexicales, c'est-à-dire contenant une référence réelle, situées dans le corps de l'interaction mais dont le contenu n'a aucun rapport avec l'objet d'étude.

C : une fois d'ailleurs Roger Hanin il l'a dit une fois dans une émission documentaire (entretien n°1a, proposition 279)

Dans cet exemple, le locuteur utilise une référence extérieure à l'objet d'étude pour appuyer son argumentation. Or, même si la personne citée est pied-noir, elle n'a pas de lien direct avec l'identité des Pieds-noirs, ni même avec l'expérience personnelle du locuteur. C'est pourquoi nous considérons que cette proposition est non affectée.

C : oui des margailons / c'est les palmiers nains / les palmiers nains on appelait ça les margailons / les palmiers nains (entretien n°1a, propositions 445-448)

Le locuteur évoquait les caractéristiques géographiques de l'Algérie (qui correspond au RN4), puis il s'est livré à une description détaillée des margailons et de l'alpha. Cette partie du discours n'a pas de lien direct avec l'identité ni même avec son histoire personnelle, il ne s'agit que d'un exposé sur un végétal typique de l'Algérie. Dans ce cas, le locuteur souhaitait nous apporter des informations sur des plantes que nous ne connaissions pas. En procédant ainsi, l'informateur se positionne en tant que spécialiste de la flore algérienne, concrétisant ce qu'il avait annoncé dès le début de l'entretien : les informateurs sont des « témoins authentiques » (proposition 1), et il le prouve en partageant son savoir. Grâce à l'exemple que nous venons de citer, nous pouvons expliquer la présence des NAF par le fait que les

informateurs interprètent la consigne initiale de manière tout à fait personnelle, estimant qu'il leur est demandé de raconter tout ce qui leur vient à l'esprit sans penser au lien avec le sujet de l'entretien. Ils cherchent alors à faire preuve d'exhaustivité, ce qui peut provenir d'un sentiment d'être privilégié. En effet, étant donné que nos informateurs ont été sélectionnés parmi plusieurs individus, ils peuvent avoir l'impression qu'ils doivent endosser un rôle de porte-parole de la communauté qu'ils représentent.

Le nombre de NAF dans un discours peut traduire l'état d'esprit ou le caractère d'un locuteur. En effet, certains locuteurs sont beaucoup plus loquaces que d'autres et abordent des sujets qui n'ont aucun lien avec la consigne initiale. Dans notre corpus, pour les locuteurs des entretiens n°1a, 2, 4 et 7, les NAF représentent environ 20% de leur production discursive. Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce chiffre.

Tout d'abord, il se peut que les locuteurs soient bavards par nature et s'expriment sur des sujets non compris dans la consigne initiale. Il s'agit alors d'un simple trait de caractère d'individus loquaces et pour lesquels l'entretien semi-directif constitue un moyen de s'exprimer sans trop de contraintes. De ce fait, tout au long des interactions, nous avons décidé de ne pas interrompre les locuteurs, afin d'obtenir le plus d'informations possibles ce qui nous a permis de constituer une base de données largement exploitable, même s'il fut nécessaire de catégoriser les informations par la suite (grâce à l'analyse thématique et à l'APD). De plus, notre démarche consistait à interroger des individus sur des événements parfois tragiques ; c'est pourquoi nous les avons laissé s'exprimer librement, c'est-à-dire sans les enfermer dans un cadre discursif restrictif qui aurait pu se révéler être un obstacle à la parole spontanée. Nos informateurs ont donc pu se sentir à l'aise, constatant qu'ils suscitaient de l'intérêt, ce qui a certainement incité certains d'entre eux à parler sans retenue. En outre, nous nous sommes efforcée de créer un climat de confiance dès le début de l'entretien, ce qui a également favorisé l'épanchement de certains informateurs.

Dans une autre perspective, les NAF peuvent être dues à l'extrapolation de certains sujets évoqués par les locuteurs. En effet, ceux-ci sont parfois pris dans leur discours et racontent des événements ou abordent des thèmes qui n'ont aucun rapport avec la consigne

initiale. Lors de nos entretiens, ce phénomène s'est produit à plusieurs reprises, mais nous n'avons pas interrompu nos informateurs, afin de leur démontrer qu'ils étaient tout à fait libres de s'exprimer. D'autre part, nous considérons que des informations pertinentes pouvaient surgir de ces extrapolations, sans que les locuteurs en aient conscience. Enfin, nous estimions que c'est en laissant parler les informateurs que nous leur donnions la possibilité d'approfondir leur réflexion : plus ils avançaient dans leur discours, plus ils avançaient dans leur pensée.

Ensuite, les locuteurs qui s'expriment avec une grande verve montrent qu'ils se sentent en confiance et c'est ainsi qu'ils peuvent faire part d'événements qui ne concernent pas l'objet d'étude. Par conséquent, nous avons classé dans la catégorie des NAF une partie des anecdotes relatées par certains locuteurs. Dans l'entretien n°1a, le locuteur évoque son état d'esprit depuis son départ d'Algérie en 1962 et, pour cela, il explique longuement les circonstances dans lesquelles il a vécu les événements.

C : écoutez en 62 quand j'ai accompagné mon père à l'aérodrome de la Sénia pour qu'il prenne l'avion puisque moi je suis resté jusqu'en de la Sénia c'est l'aéroport d'Oran hein et je l'ai accompagné pour qu'il prenne l'avion pour rentrer en France moi je suis resté en Algérie jusqu'en novembre hein 62 et je suis parti avec un ami à Saint-Cloud où je suis resté pendant quelques jours hébergé chez lui parce que j'étais resté tout seul avant d'être d'aller à Oran puisque j'étais employé à la Défense Nationale et je suis resté à Oran j'étais je vivais plus à Arzew je vivais à Oran le soir quand je suis rentré à Saint-Cloud on a allumé ils ont allumé la télévision y a Alain Perfitte qui était apparu à la télévision c'était le rapporteur au machin vous allez au machin de enfin je sais plus de peu importe le terme et il a lancé il a tenté d'expliquer aux Français pourquoi y avait tant de monde qui partait d'Algérie pour aller en France et il a dit que c'était le départ des Pieds-noirs en vacances bon il a pas employé le terme de Pied-noir parce que ça n'existait pas encore c'est à ce moment-là le terme Pied-noir il a dit qu'y avait pas de quoi s'affoler parce que tous ces gens qui venaient qui arrivaient de d'Algérie en France c'était les vacances parce que on avait l'habitude tous les fonctionnaires tous les deux ans ils avaient le voyage payé pour aller en France un mois de vacances alors là étant données les circonstances qu'il faisait beau tout ça eh ben on était partis un peu nombreux j'ai entendu ça moi à la télévision Alain Perfitte fin soixante-deux fin juin 62 eh ben moi je dis que je suis en vacances depuis 62 (propositions 729-767)

Nous avons volontairement présenté cette séquence discursive dans son intégralité afin de démontrer la confusion et la complexité de la construction discursive. Ce locuteur n'évoque pas moins de huit sujets avant de traiter son idée de départ :

- l'accompagnement de son père à l'aéroport ;

- le temps qu'il est resté en Algérie ;
- les circonstances de son séjour en Algérie après le rapatriement des autres Pieds-noirs ;
- sa situation professionnelle ;
- le message d'Alain Perfitte ;
- l'origine du mot pied-noir ;
- les séjours en France des Français d'Algérie avant 1962 ;
- le départ d'Algérie.

Cet exemple illustre le caractère loquace de l'informateur qui fournit un maximum de détails avant d'exprimer un fait précis, et qui perd le fil de ses idées. Tous ces événements n'ont, selon nous, aucun lien avec l'identité ou la construction identitaire du locuteur, c'est pourquoi nous avons classé cette séquence dans la catégorie des NAF.

Dans l'entretien n°2, nous avons classé plusieurs anecdotes dans la catégorie des NAF. Il s'agit de récits d'événements passés appartenant à l'enfance de l'informatrice et n'ayant aucun rapport avec notre sujet. Cependant, nous avons qualifié de non affectées des séquences discursives entières qui évoquaient les voyages en Algérie de cette informatrice. En effet, celle-ci s'est rendue plusieurs fois dans son pays natal depuis son départ, et son discours est jalonné d'une multitude de récits relatant ses voyages. Ces récits ne concernent pas l'identité et sont le reflet d'un désir de partager des émotions ressenties lors de ses excursions.

C : j'ai une mouquère qui m'a interpellée aussi à Saint Glosse / quand j'étais avec le frère Bernard / je vois une mouquère qui vient vers nous / et elle me dit ah / je dis non je suis la fille de monsieur M. / eh vous êtes Claude / et j'y dis vous me reconnaissez / il me dit et vous vous me reconnaissez pas je suis la fille M. / ah alors oui / vous vous rappelez / pendant la guerre vous aviez une vache / vous me donniez du lait / après quand votre vache est morte c'est mon père (propositions 272-284)

Le discours de cette locutrice traduit un enthousiasme non dissimulé qui peut représenter le plaisir et la joie qu'elle a éprouvés en retournant en Algérie. Ces récits peuvent être mis en relation avec le faible pourcentage de RN3 se rapportant à la nostalgie (environ 2%). Nous émettons l'hypothèse que le fait de revoir régulièrement le pays qu'elle a quitté l'empêche de ressentir le besoin d'en parler avec regrets.

En ce qui concerne l'entretien n°4, le nombre élevé de NAF s'explique en partie par les multiples références au film³¹ que le locuteur et son épouse sont allés voir quelques jours avant l'entretien. Ce film, qui relate la condition des soldats Français des colonies durant la seconde guerre mondiale, a particulièrement marqué cet informateur. Son évocation de ce film lui permet de s'exprimer sur son statut d'ancien combattant, ainsi que sur celui des autres soldats issus des colonies.

A : allez voir le film Indigènes / vous verrez / vous comprendrez pourquoi / ah il faut aller le voir hein / encore vous ressentirez pas les événements d'Algérie là hein / c'est pas du tout / c'est les événements de trente-neuf quarante-cinq / ça a complété ça a complété / là y a eu un soldat pied-noir qui plonge avec eux jusqu'à la fin / vous vous rendez compte ils touchent que soixante euros les Africains les Sénégalais soixante euros par mois / on parle pas de ceux de quatorze dix-huit / les pauvres ils étaient enterrés vivants hein / soixante euros c'est une honte / déjà nous les Anciens Combattants on touche mille quatre cents francs tous les six mois deux mille huit cents francs par an (propositions 925-938)

Nous pouvons constater que le vécu du locuteur joue un rôle non négligeable dans ses opinions ainsi que dans sa production langagière. En effet, étant lui-même un ancien combattant (il fait partie de l'association du même nom), son attention est focalisée sur le sort qu'ont connu les soldats de la Seconde Guerre mondiale. Ce thème n'a pas de lien direct avec notre sujet mais, pour ce locuteur, il paraissait essentiel d'en parler.

Dans cet entretien, nous remarquons également que le locuteur parle de problèmes qu'il rencontre dans son quotidien, sans que cela concerne la consigne initiale.

A : même on est en train de se battre / on fait toute une histoire pour ce canal / y a un petit canal / alors un il veut le remonter / l'autre il veut le vider / l'autre il veut pas le vider / ça fait une semaine qu'ils tournent autour du pot avec ça / et les mecs on a fait / y a trente ans on a / bon nous y a trente ans qu'on est là / mais on est / y a les nouveaux / alors on reborne / on refait ci on refait ça / ce canal un il veut le vider / l'autre il veut pas / l'autre il veut le laisser / l'autre il veut l'abandonner / ah il suffit d'une chose (propositions 99-118)

Cette séquence discursive se trouve au centre d'une séquence thématique dans laquelle le locuteur compare sa vie en Algérie et sa vie en France. Il s'exprime au sujet de la liberté et l'insouciance vécues en Algérie pour dénoncer la rigidité des lois françaises. En s'exprimant ainsi, il effectue un double parallèle, à la fois spatial et temporel. Au niveau de l'espace, le locuteur compare deux pays dont le fonctionnement était différent, c'est-à-dire l'Algérie (une

³¹ *Indigènes* de Rachid BOUCHAREB, 2006.

colonie à l'époque à laquelle il y vivait) et la France métropolitaine. Au niveau temporel, il met en relation deux époques séparées d'une cinquantaine d'années, sans prendre en compte l'évolution qui s'est produite depuis. Cette comparaison peut expliquer son état d'esprit nostalgique ainsi que les regrets dont il fait part tout au long de l'entretien. En effet, il déplore le système de remboursement des médicaments (proposition 67), puis les jeux des enfants d'aujourd'hui (proposition 811) et les relations entre les jeunes et les personnes âgées (proposition 839). Ces références au passé et son constat négatif sur la vie aujourd'hui démontrent le mal-être de cet informateur. Dans ces circonstances, nous pouvons émettre l'hypothèse que l'expression d'une opinion peut refléter une identité brisée et non reconstruite, ou mal reconstruite. En effet, le locuteur regrette une époque et un pays qui n'existent plus et auxquels il a été arraché brutalement en 1962. Bien qu'il ait réussi à reconstruire une vie familiale et professionnelle, il semble que ce locuteur ne soit pas totalement épanoui. Le nombre élevé de NAF peut alors traduire un besoin de retrouver, dans les détails, tout ce qui a pu constituer son ancienne identité.

Enfin, pour le locuteur de l'entretien n°7, nous avons classé dans la catégorie des NAF la plupart des propositions dans lesquelles l'informateur évoquait sa famille. Celui-ci fait de nombreuses références à ses proches, qu'il s'agisse des relations qu'il entretient avec eux ou des souvenirs de sa vie en Algérie. Nous remarquons que, dès qu'il parle d'un membre de sa famille, il développe son propos et perd de vue la consigne initiale.

J : bon mon père il avait une belle situation / puisqu'il avait ce garage / il faisait de la mécanique / moi je lui donnais la main / on est cinq filles et trois garçons / plus maintenant parce que y en a une qui est décédée l'aînée / mes parents cinq filles et trois garçons / je suis le garçon l'aîné des garçons quoi (propositions 41-48)

Comme nous pouvons le constater, le locuteur parle du métier qu'il partageait avec son père et enchaîne son discours avec la constitution de sa famille.

J : en dernier là j'étais chauffeur de bus dans la ville / j'ai fait le sud algérien / j'ai travaillé dans les ponts et chaussées / que maintenant c'est la DDE / j'ai fait quatre ans de sud avant de me marier / parce que j'étais tout jeune quand je suis rentré après l'armée / je suis parti dans le sud pour me marier / et je me suis marié avec une fille que je connaissais depuis des années / que j'ai fait la connaissance par la suite / que on s'était perdus de vue / et on a eu trois garçons / elle elle est décédée à l'âge de cinquante ans / ici en France / en quatre-vingt-quatre / et depuis ben je suis célibataire hein / je travaille / je suis seul / les gosses ils travaillent de leur côté (propositions 51-70)

Dans cette séquence, le locuteur parle de sa situation professionnelle en Algérie, puis évoque de nouveau un membre de sa famille (son épouse). Ces exemples démontrent l'importance que cet informateur accorde à sa famille. Nous pouvons en conclure que l'éclatement familial causé par le rapatriement a été un événement particulièrement déstabilisant pour lui. Nous émettons l'hypothèse que son identité, dont l'un des constituants essentiels était l'unité familiale, a été brisée lorsque les membres de sa famille ont été éparpillés, et que les nombreuses références (en particulier les NAF) à ses proches traduisent cette perte d'identité.

2.4.3.3. RNI : Colonisation

Cette catégorie de RN comporte les références à la colonisation, mais aussi aux origines des locuteurs, à leur lieu de naissance ainsi qu'à l'histoire de leurs aïeux.

En observant le document 5, nous constatons que le RN1 est peu présent dans les entretiens : il n'apparaît pas dans l'entretien n°3 et ne représente qu'environ 1% de l'échange pour les entretiens n°4 et 7. Ce ne sont que les locuteurs des entretiens 1, 2 et 6 qui font référence de manière significative à cette partie de l'histoire des Pieds-noirs.

Si l'on considère le contenu, nous pouvons remarquer que les informateurs de ces trois entretiens ont une approche assez singulière de leur propre histoire. En effet, ceux-ci avouent s'être documentés pour obtenir des informations sur leur pays d'origine ou leurs ancêtres.

C : c'est pas parce qu'en 1830 y a eu un décret qui a déclaré l'Algérie française que ça y est / que tout était effacé / non jusqu'en 1890 / ou je sais pas combien / y a eu encore des affrontements entre certaines tribus / mais ça je l'ai appris après moi hein / parce qu'après évidemment étant parti de là-bas / je me suis intéressé à mon pays / enfin à l'histoire de mon pays / et c'est pour ça que j'ai compris pourquoi y a eu beaucoup de choses qui se sont passées / et qui disons pourquoi on était comme ça etc. etc. quoi (entretien n°1a, propositions 393-403)

Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est le fait que l'informateur dévoile l'état d'esprit et l'éducation des Français d'Algérie à l'époque coloniale. En effet, lorsqu'ils se trouvaient en Algérie, ces Français ne se préoccupaient pas de connaître leur histoire, ni dans quelles circonstances leurs parents ou grands-parents étaient arrivés dans ce pays. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont expérimenté une cassure identitaire, ils se sont tournés vers leurs origines pour comprendre leur propre histoire afin de pouvoir se reconstruire.

Ces informateurs ont fait preuve d'intérêt et de curiosité concernant leurs origines, au point d'avoir effectué des recherches documentaires. Nous pouvons affirmer que ce processus d'investigation correspond à une recherche d'une partie de leur identité. Nous émettons l'hypothèse que ces individus ont ressenti le besoin ou la nécessité de comprendre qui ils étaient et d'où ils venaient. Nous supposons que cette démarche représente une quête qui aboutit à une reconstruction identitaire. En effet, ce n'est qu'une fois arrivés en France métropolitaine qu'ils ont entrepris ces recherches, alors que l'histoire des colons d'Algérie n'était pas leur préoccupation lorsqu'ils se trouvaient dans l'ancienne colonie. Pour certains, ils ne se sont attelés à cette tâche que plusieurs années après leur rapatriement.

C : c'est comme j'ai appris y a pas longtemps / fin y a pas longtemps maintenant bon ça fait peut-être dix ans ou vingt ans / que la plupart des petites villes qu'y avait en Algérie elles ont été construites à partir de 1890 (entretien n°1a, propositions 341-343)

Ce locuteur affirme dans le même entretien qu'il a occulté les événements d'Algérie pendant plusieurs années, mais qu'après un certain temps, il a entrepris des recherches pour connaître ses origines et comprendre l'histoire de son pays natal.

Si la reconstruction identitaire passe par une recherche historique et généalogique, elle est complétée par le langage dans la mesure où toutes ces informations peuvent être transmises oralement, et que c'est à ce moment-là qu'elles prennent vie. En effet, pour le locuteur de l'entretien n°1a, qui a découvert l'histoire de certaines villes d'Algérie, son identité de descendant de colons peut se manifester lorsqu'il évoque ces événements. Le discours devient alors le théâtre de cette expression identitaire.

Toutefois, les locuteurs qui parlent de la colonisation ne disposent pas d'informations uniquement grâce à leurs investigations. La locutrice de l'entretien n°2 connaît par expérience les dates de décès de certains membres de sa famille, ce qui lui permet d'en déduire les circonstances de l'arrivée de ses ancêtres en Algérie.

C : du côté de mon père ma grand-mère était Sicilienne / mais donc mon arrière grand-père est venu de Sicile / il devait avoir / et il avait sept huit enfants / je sais pas s'il était né en Sicile ou / ils ont dû naître à Souk Ahras / donc moi je suis plutôt d'origine sicilienne / non espagnole c'est plutôt du côté d'Oran / et beaucoup de Maltais dans la région du Constantinois / oui mes arrière grands-parents / puisque ma grand-mère maternelle était née à Bône / et ma grand-mère paternelle est née à Souk Ahras / mon grand-père paternel lui venait du Jura / et mon

grand-père maternel M. je crois qu'il est né à Souk Ahras aussi / mais je sais pas exactement ses origines / j'ai jamais su / la tombe où ma mère est enterrée c'est 1844 la première date / donc ils ont fait la conquête (propositions 339-356)

Bien qu'elle dispose de dates précises, cette locutrice ne peut cependant qu'émettre des suppositions quant aux événements qui ont amené ses ancêtres en Algérie. Cependant, nous pouvons remarquer que le manque d'informations n'a pas altéré la reconstruction de l'identité de cette informatrice, car elle a conscience de l'existence des référents identitaires, et semble les connaître.

Les références liées à la colonisation, qu'elles soient le fruit d'une démarche documentaire ou bien transmises par tradition orale, représentent un élément fondamental de la représentation identitaire. Dans le processus de reconstruction identitaire, cet élément est particulièrement déterminant car, pour des Pieds-noirs, la colonisation constitue le point de départ de l'histoire collective. C'est pourquoi, lorsque les locuteurs en parlent, ils reconstruisent une identité qui ne peut exister que dans leur discours : celle des colons qui ont construit une Algérie qui a disparu en 1962.

En ce qui concerne les locuteurs qui ont très peu évoqué la colonisation, nous supposons qu'ils ne se considèrent pas comme des colons ni comme faisant partie des descendants de ceux qui ont colonisé l'Algérie. En effet, ils se positionnent comme habitants de l'Algérie française mais non comme colons. Leur reconstruction identitaire ne prend donc pas en compte cet aspect de leur identité. Ils sont focalisés sur leur vie actuelle, tout en ayant conscience de la singularité de leurs origines, sans pour autant y accorder une importance particulière. Pour illustrer notre propos, nous avons choisi l'exemple du locuteur de l'entretien n°7 qui évoque les origines du mot *pied-noir*, après avoir affirmé que les Pieds-noirs sont avant tout des Oranais :

J : c'est d'Oran les Pieds-noirs hein / et finalement je sais pas si vous le connaissez le mot pied-noir d'où il vient [...]et ma sœur elle cherche elle cherche / elle fait un arbre généalogique / et elle a trouvé des grands-parents qui sont au Brésil / et il faut aller chercher loin quand même / des fois elle me dit si tu connais des copains ou quoi / qui qu'ils ont à peu près le même nom que nous / demande-leur d'où ils viennent / et je lui ai dit écoute moi laisse-moi tranquille (propositions 853-854 ; 878-885)

Dans cet extrait, nous pouvons constater que l'origine du mot *pied-noir* préoccupe davantage le locuteur que l'histoire de ses ancêtres. Il ne considère que son vécu, sans aller au-delà de sa propre expérience. Nous supposons que sa reconstruction identitaire est incomplète, car elle ne tient pas compte de cet élément fondamental qu'est la colonisation de l'Algérie. La présence de références à la colonisation est donc la manifestation de l'une des caractéristiques de l'identité : soit les informateurs y accordent une importante prépondérance et détiennent ainsi les éléments indispensables pour reconstruire leur identité ; soit l'histoire de leurs ancêtres ne les intéresse pas, ce qui engendre une faille dans leur reconstruction identitaire.

2.4.3.4. RN2 : France

Dans l'ensemble du corpus, deux entretiens présentent le plus fort pourcentage de propositions ayant pour RN la France. Il s'agit des entretiens n°1a et 7 (environ 12% et 14%). Cette catégorie concerne les relations des Pieds-noirs avec les Français métropolitains, l'intégration des rapatriés, les associations ainsi que l'avenir des Pieds-noirs.

En ce qui concerne l'entretien n°1, le locuteur s'est exprimé à plusieurs reprises sur les difficultés qu'il avait rencontrées pour s'intégrer ainsi que sur son incapacité à s'adapter à la mentalité des métropolitains. Cet informateur considère que sa véritable patrie n'est pas tout-à-fait la France métropolitaine, mais l'Algérie française.

C : moi j'ai toujours dit moi je veux qu'on m'incinère / pour qu'on jette mes cendres dans la Méditerranée / je retourne à Arzeuw hein / moi en droite ligne hein (propositions 22-25)

Cet état d'esprit peut s'expliquer par le deuil que ce locuteur n'a pas achevé. En effet, son seul souhait est de retrouver son Algérie natale une fois décédé. Ceci démontre le malaise que vit cet informateur depuis son arrivée en France. Dans le processus de reconstruction identitaire, nous pouvons remarquer que la relation que ce locuteur entretient avec la France métropolitaine constitue une entrave majeure. En effet, si une partie (conséquente dans le cas présent) de l'identité d'un individu cherche à retrouver un état antérieur, il est impossible pour cet individu de reconstruire la totalité de son identité. Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, cette identité cristallisée ne peut alors exister que lorsque le locuteur la fait revivre, c'est-à-dire dans son discours au moyen du langage. Depuis 1962, ce locuteur a donc continué à vivre, mais son identité brisée au moment du rapatriement n'a pu être reconstruite. C'est en quelque sorte une identité de substitution à l'identité perdue qui s'est développée, mais celle-ci ne prend pas en compte le passé du locuteur, son vécu algérien.

En ce qui concerne le locuteur de l'entretien n°7, sa relation avec la France et les Français est différente. Celui-ci n'hésite pas à affirmer qu'il a réussi son intégration dans la société métropolitaine, tant au niveau professionnel que social.

J : vous savez maintenant les Français on en parle plus / parce que on est aussi bien / eux ils sont aussi bien avec nous que nous avec eux hein / et y a beaucoup de Français qu'ils ont pris nos habitudes aussi hein (propositions 556-559)

Contrairement au locuteur précédent, il a su adapter son identité pied-noir à son identité française, considérant la seconde comme un complément de la première. Il est intéressant de noter que, tout au long de l'entretien, ce locuteur évoque régulièrement sa vie actuelle. Il ne vit donc pas dans le passé, il a été capable de continuer à vivre après son rapatriement. Ainsi, il n'est pas nécessaire pour lui de tenter de retrouver son identité pied-noir à travers le langage, car il accorde autant d'importance à sa vie présente qu'à sa vie passée. Cette dernière constitue l'un de ses référents identitaires, mais elle n'influence pas ses comportements ni ses états d'âme.

C'est ainsi que nous pouvons constater, grâce aux exemples que nous venons d'analyser, que l'intégration des Pieds-noirs après leur arrivée en France joue un rôle considérable dans la reconstruction identitaire : alors que le premier informateur ne se retrouve totalement que par le langage, le second vit pleinement et ne semble pas souffrir de perte identitaire, même partielle. Nous pouvons en déduire que le locuteur de l'entretien n°1a privilégie son identité pied-noir (même si elle est incomplète), alors que celui de l'entretien n°7 revendique son identité française, tout en ayant conscience d'être un Pied-noir.

2.4.3.5. RN3 : Nostalgie

Pour cette catégorie de RN, nous n'avons pris en considération que l'entretien n°1a, car c'est celui qui contient le plus grand nombre de propositions liées à la nostalgie (environ 7%). Outre les anecdotes relatives à l'Algérie colonisée ou les souvenirs d'enfance, la catégorie des RN3 prend en compte les propositions dans lesquelles le locuteur expose explicitement ses regrets.

C : et puis pour moi personnellement Arzeuw c'est avec les Arzeuwien / c'est avec une certaine ambiance / c'est avec l'accent / c'est avec les gens qu'on connaît / qu'est-ce que je vais retrouver là-bas / moi où je revis / c'est

quand je vais à une journée de retrouvailles des Arzeuwiens / où je revois des amis d'enfance / je revois des gens qui parlent avec le même accent que moi / et qui parlent des mêmes choses que moi (propositions 423-432)

Dans cet exemple, nous pouvons constater que cet informateur ne se sent bien que lorsqu'il se trouve dans un contexte directement lié à son pays d'origine, dans un cadre familial et qui lui procure de la satisfaction.

Pour analyser cette catégorie de RN, nous pouvons établir un parallèle avec la catégorie précédente. En effet, nous venons d'étudier l'état d'esprit singulier de ce locuteur qui ne vit pas pleinement depuis son arrivée en France. Il semble cohérent qu'un individu qui se sent étranger dans son propre pays et qui doit se tourner vers son passé pour se sentir bien, produise un discours empreint de nostalgie. Cet état d'âme traduit l'incapacité du locuteur à s'intégrer ou même à s'adapter à la France métropolitaine. Comme nous l'avons signalé dans le sous-chapitre précédent, la partie de l'identité brisée en 1962 n'a pu être reconstruite. Le fait que cet informateur vive dans son passé et ne trouve aucun intérêt à son présent démontre l'absence de reconstruction identitaire dans la réalité. Nous pouvons illustrer notre interprétation par l'analyse de MICHEL-CHICH :

Le souvenir en se figeant s'embellit. Le travail de deuil passe inévitablement par la reconstruction mentale d'un monde souvent idyllique, rassurant et protecteur. On oublie donc les misères, ou la médiocrité du quotidien, pour ne conserver que le souvenir des jours heureux. Ceux-là seuls finalement font vibrer lorsqu'on les évoque. Mais le baume qu'ils mettent un instant sur la mémoire et le cœur à vif se change vite en amertume. S'ils font chaud au cœur, ils causent aussi une infinie tristesse. Les Pieds-noirs n'en finissent pas de regretter leur terre, leur vie, leurs habitudes, leurs amis, leur soleil et leur mer. (1990 : 91)

En étant nostalgique, le locuteur ne retrouve son identité pied-noir qu'au moment où il évoque ses souvenirs. Cette identité devient alors cristallisée et révolue, car elle n'a pas su trouver sa complémentarité avec l'identité française. Le langage devient donc l'outil de la reconstruction identitaire, mais il n'en est pas le moyen d'expression. En effet, exprimer son identité suppose que celle-ci soit réelle, vécue, détenue par l'individu. Or, dans le cas présent, le locuteur ne peut exprimer son identité car celle-ci est emprisonnée en Algérie et en 1962.

2.4.3.6. *RN4 : Algérie*

Nous avons classé dans cette catégorie toutes les propositions dont le sujet traitait du mode de vie et de l'éducation des informateurs en Algérie jusqu'en 1962, de la géographie algérienne, de la situation personnelle et professionnelle des informateurs en Algérie, ainsi que de la langue arabe. L'ensemble des entretiens comprend entre 5% et 8% de RN4. Cependant, en observant le document 5, nous remarquons qu'un entretien comporte un pourcentage particulièrement élevé de RN en relation avec l'Algérie : il s'agit de l'entretien n°2 (environ 25%).

Pour expliquer ce phénomène, nous devons prendre en considération un élément déterminant : la locutrice s'est rendue plusieurs fois en Algérie après son rapatriement, dans le cadre de voyages organisés. Les récits de ses voyages constituent une part non négligeable de sa production discursive totale. A de nombreuses reprises, la locutrice a évoqué ses visites dans son pays natal, sans lien direct avec le thème traité. Le nombre élevé de références et les moments où elles apparaissent nous conduisent à la conclusion que l'Algérie tient une part importante dans la reconstruction identitaire de cette locutrice, qu'il s'agisse de l'ancienne colonie ou de l'Algérie d'aujourd'hui. En effet, un renvoi systématique à l'Algérie démontre le caractère essentiel de cet élément dans les représentations identitaires de cette informatrice. Parmi les composantes de l'identité, Alex MUCCHIELLI cite le sentiment de son être matériel, dont il est question dans le cas présent :

la conscience, partagée par tous les membres, des éléments matériels qui constituent l'ancrage de l'existence objective du groupe. (1998 : 48)

La terre natale correspond à l'un de ces éléments matériels. C'est d'ailleurs l'élément fondamental car il s'agit du point de départ de l'existence de l'individu.

Il est intéressant de noter que seule cette locutrice parle autant de l'Algérie et que, parallèlement, c'est la seule Pied-noir de notre corpus à s'être rendue dans l'ancienne colonie après la guerre. En effet, aucun autre locuteur n'a éprouvé le désir ou n'a trouvé le courage de faire ce voyage. Nous émettons l'hypothèse que le retour au pays natal représente une étape indispensable dans le processus de reconstruction identitaire, car en retournant dans le pays perdu, nous remarquons que l'informatrice l'a démythifié, alors que les autres informateurs ont conservé dans leur mémoire le souvenir d'une Algérie qui n'existe plus. Lors de notre

entretien, nous avons été surprise par la lucidité de cette locutrice lorsqu'elle évoquait l'Algérie actuelle.

C : mais il faut pas s'attendre en disant je vais retrouver / non on retrouve un pays qui a changé / qui est en pleine mutation / mais le pays il a pas changé / la mer c'est la mer / la plage c'est la plage (propositions 206-211)

Dans cet exemple, nous constatons que l'informatrice est particulièrement réaliste, et qu'elle réussit à dissocier l'Algérie en tant que pays, avec une géographie qui ne conserve pas les traces des événements qui s'y sont déroulés, et l'Algérie en tant que nation, qui a subi la colonisation puis le départ des Européens. L'aisance avec laquelle elle en parle et le détachement dont elle fait preuve démontrent que sa reconstruction identitaire est réussie et achevée. En effet, non seulement cette locutrice a été capable de surmonter le rapatriement et de s'intégrer à la France, mais elle a su considérer l'Algérie telle qu'elle est réellement : un pays transformé. De même, son identité a muté et s'est adaptée aux nouvelles circonstances. Pour cette locutrice, contrairement au locuteur de l'entretien n°1a, le langage ne constitue pas le moyen par lequel se produit la reconstruction identitaire mais celui de l'expression d'une identité acceptée et assumée. Cependant, nous devons ajouter que l'expérience personnelle des informateurs est essentielle dans ce processus d'expression ou de reconstruction identitaire. En effet, les Pieds-noirs originaires de la région d'Oran ou d'Alger ont vécu des épisodes particulièrement douloureux de la guerre d'Algérie, et ont subi un rapatriement précipité et massif. En revanche, les Pieds-noirs originaires de la région de Constantine ou de Bône n'ont pas connu d'événements aussi tragiques. C'est pourquoi il est certainement moins pénible de retrouver l'Algérie pour les Pieds-noirs originaires de ces régions que pour les autres.

2.4.3.7. RN5 : Autochtones

Le RN7 concerne les autochtones de l'Algérie à l'époque coloniale, c'est-à-dire les Arabes et les Juifs. Pour analyser cette catégorie, nous avons pris en considération les entretiens 1a et 4 dans lesquels ce sujet a été le plus souvent traité. Outre le fait de représenter le plus grand nombre de références aux autochtones, ces entretiens présentent la particularité de s'opposer catégoriquement. En effet, le locuteur de l'entretien n°1a en parle de manière péjorative, alors que le second les met en valeur.

C : je vois pas ma vie avec des Arabes / les Arabes faisaient partie de mon environnement / hein mais ils étaient ailleurs / c'est pour ça que j'ai toujours dit que on avait été une société raciste / mais on ignorait qu'on était racistes [...]les Juifs étaient intermédiaires / un échelon intermédiaire entre l'Arabe et le Français (entretien n°1a, propositions 63-67 ; 282-283)

A : on mangeait avec eux / les Juifs tout on était tous mélangés avec eux / au moindre recoin y avait dix Juifs quinze Arabes et trois Français / tout ce temps on était huit cents vingt Européens sur huit cents Arabes / vous voulez être raciste avec ça (entretien n°4, propositions 122-126)

Dans le premier cas, nous pouvons observer la position haute qu'occupe le locuteur pied-noir par rapport aux autochtones. Celui-ci considère les Arabes comme inférieurs aux Européens et aux Juifs. Comme nous l'avions signalé dans notre étude thématique, cet informateur établit une hiérarchie sociale entre les individus en se basant sur leur origine ethnique. Chaque référence aux autochtones s'accompagne d'un jugement de valeur négatif.

C : de par mon enfance jusqu'à l'âge adulte j'ai toujours vécu dans une société / où les Arabes d'abord il fallait qu'ils se ferment leur gueule / c'est vrai que à la maternelle déjà y avait pas d'Arabes / au primaire les Arabes ils étaient au fond de la classe et encore / fin si on était vingt ou vingt-cinq dans la classe / ils étaient au fond de la classe / c'était sans problème hein (propositions 214-220)

Pour expliquer le comportement de ce locuteur, nous pouvons faire appel au principe de différenciation. Dans le processus identitaire, un individu construit son identité en s'identifiant à des référents qui lui sont familiers et qui font partie des éléments constitutifs de l'identité groupale. Toutefois, cet individu construit également cette identité en fonction de ce qu'il n'est pas, en prenant en compte des éléments étrangers à son identité groupale : il s'agit de ce qu'Erikson nomme *l'identité négative*. Dans ce processus de différenciation, l'individu s'oppose à l'autre en rejetant ses particularités identitaires. En examinant le discours du locuteur n°1a, nous constatons que ce phénomène de différenciation est particulièrement présent. Il est intéressant de noter qu'à aucun moment ce locuteur n'énonce un point commun avec les Arabes. C'est d'ailleurs avec cette population que l'opposition est la plus marquée. Nous pouvons également remarquer que les clivages dont il parle constituent une part non négligeable de sa propre identité. En effet, sa construction identitaire (dès son enfance) a pris en compte la présence de ce peuple pour déterminer ses caractéristiques groupales ainsi que les caractéristiques propres aux autochtones. D'une part, cet informateur a construit son identité en opposant sa religion, sa culture, ses systèmes institutionnels à ceux des Arabes. Il est donc un Européen, par opposition à un Arabe ; d'autre part, son identité s'est construite en fonction de son statut sociopolitique. En effet, d'un côté se trouvaient les Européens qui gouvernaient la colonie et organisaient les institutions mises en place par les colons ; de

l'autre côté se trouvaient les autochtones, les colonisés qui n'avaient aucun pouvoir décisionnaire et auxquels on avait imposé un nouveau système politique, économique et institutionnel.

Si l'on considère que cette relation dominant/dominé était un élément constitutif de l'identité pied-noir, nous pouvons alors en déduire que ce locuteur se trouve dans l'incapacité de reconstruire cette identité. Cette théorie confirme notre thèse selon laquelle, pour cet individu, seule la reconstruction identitaire est possible (et non son expression), mais qu'elle n'est réalisable qu'au moyen du langage car c'est en évoquant son passé, ses habitudes, son mode de vie, qu'il revit cette partie de son identité. Ceci confirme également que les référents identitaires dont il est question ne peuvent être retrouvés en aucune façon car, si le locuteur retournait en Algérie, son statut serait très différent de celui dont il a joui jusqu'en 1962. Cet état de fait ne peut que le conforter dans sa nostalgie.

L'approche du locuteur de l'entretien n°4 est opposée à celle du locuteur précédent. Son expérience personnelle, elle aussi, a été déterminante dans sa construction identitaire.

A : moi j'ai vécu au milieu d'eux les Juifs les Arabes / moi pour moi un Juif c'est un Juif / c'est un mec comme moi hein / [...]moi les Mauresques elles nous prenaient comme leur fils hein (propositions 611-613 ; 631)

Comme nous pouvons le constater, l'identité de cet informateur s'est construite au contact des Arabes et des Juifs. Ceux-ci font partie intégrante du processus d'identification. Par conséquent, au moment des événements d'Algérie, cet informateur n'a pas perdu son statut social et n'a souffert que de la séparation d'avec ceux qui avaient grandi avec lui. Dans le cas présent, l'arrachement au pays ne constitue pas une entrave à la reconstruction identitaire, mais la perte du cadre de vie peut en être une. C'est pourquoi, comme pour le locuteur précédent, la reconstruction identitaire paraît impossible car les relations avec les autochtones en Algérie ne peuvent être retrouvées en France. En effet, son identité ayant été privée de l'un de ses constituants essentiels, le locuteur ne peut revivre cette partie de son identité qu'au moyen du langage, le temps d'un entretien.

Comme nous venons de l'étudier, que les relations entre Pieds-noirs et autochtones aient été hiérarchisées ou amicales, la séparation a contribué au brisement de l'identité des uns et des autres.

2.4.3.8. RN6 : Pieds-noirs

Etant donné que nous avons demandé aux interviewés de s'exprimer sur leur vécu en tant que Pieds-noirs, il semblait évident que leurs discours contiennent de nombreuses références aux autres Pieds-noirs. Or, tel ne fut pas le cas. Nous remarquons, dans le document 5, que seul le locuteur de l'entretien n°4 en parle de manière significative, avoisinant les 10% de propositions liées à ce RN. Deux autres locuteurs évoquent les Pieds-noirs à plusieurs reprises (les locuteurs des entretiens n°6 et 7), mais le pourcentage d'occurrences ne se situe qu'aux alentours de 7%. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre en considération les entretiens n° 4 et 7 qui, comme nous l'étudierons dans ce sous-chapitre, peuvent expliquer une partie de la reconstruction identitaire à partir de la relation avec les autres Pieds-noirs.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'entretien n°4, l'informateur parle souvent de sa propre famille, en particulier de sa sœur et de son beau-frère.

A : parce qu'il a tout perdu les avantages / encore ils ont retrouvé une situation équivalente / mais moins que là-bas / avec moins de je sais pas d'avantages / que moi je suis venu une main devant une main derrière / en vingt-quatre heures plus rien [...] parce que elle a été choyée par ma grand-mère / c'était la grande duchesse la grande cheftaine / elle se mettait les souliers / elle a jamais eu faim / ça n'existait pas / elle avait dit qu'elle avait été très mal élevée / bon je veux bien / mais ils ont pas vécu dans la rue comme j'ai vécu moi (propositions 45-50 ; 594-601)

Comme nous le constatons, cet informateur compare quasi systématiquement sa vie et celle de sa sœur, sa situation avec celle de son beau-frère. Dans le processus de reconstruction identitaire, nous pouvons assimiler son attitude au phénomène de différenciation que nous avons étudié dans le sous-chapitre précédent. La particularité de ce locuteur réside dans le fait que cette différenciation concerne non pas un autre peuple que le sien, mais un autre membre de sa famille (sa sœur). Il est intéressant de noter que cet informateur prend pour exemple deux membres de sa famille pour évoquer son identité négative, même s'il n'en a pas conscience. Cela nous conduit à déduire que l'éducation, les relations familiales et le caractère d'un individu constituent des éléments fondamentaux de la construction identitaire. En ce qui concerne ce locuteur, cette thèse est d'autant plus vraie que son identité n'a pas changé malgré les événements tragiques qu'il a vécus, tout comme les jugements de valeur portés sur sa sœur et son beau-frère sont restés intacts depuis plus de quarante ans. Ce phénomène est

assez singulier, dans la mesure où il aurait été logique que la guerre d'Algérie et le rapatriement aient rapproché les membres de cette famille. En effet, il n'est pas rare que, face à une situation dramatique, certains différends disparaissent au profit de la solidarité et de la compassion. Cependant, pour ce locuteur, cela ne s'est pas produit. Nous émettons l'hypothèse que la reconstruction identitaire de cet informateur a pris en compte les mêmes éléments que la construction identitaire initiale, c'est-à-dire une différence notable entre son vécu, son système de valeurs, son caractère et ceux de sa sœur. De plus, l'évolution de sa situation personnelle participe à la singularité de l'identité de ce locuteur. En effet, comme il l'indique dans l'entretien, il était marié et père lorsqu'il était en Algérie, mais au moment où la guerre a éclaté, son épouse s'est enfuie avec son meilleur ami, emportant avec elle leur enfant. Cette cassure personnelle s'est donc ajoutée au brisement de l'identité produite lors du rapatriement. Cependant, cet informateur a pu reconstruire les différents référents identitaires qui avaient disparus. En effet, non seulement il a réussi à s'intégrer à la France métropolitaine, mais il a également reconstruit sa vie d'homme, même si les marques de son traumatisme sont toujours présents.

A : après sûrement on m'a dit pourquoi tu retournes pas / j'ai dit non j'ai tout perdu / je vis avec une autre femme (propositions 674-676)

Ce locuteur ne vit donc plus dans le passé. Il a, en quelque sorte, pris un nouveau départ lorsqu'il a rencontré sa seconde épouse et a pu reconstruire son identité personnelle. Dans son discours, nous remarquons que la frontière entre la période de sa vie qui a précédé 1962 et celle qui l'a suivie est très marquée. Nous en concluons que l'identité individuelle de ce locuteur a subi une rupture totale, mais il a pu se reconstruire par la suite en conservant les mêmes éléments identitaires fondamentaux (son système de valeurs et ses représentations sociales). Le langage représente alors un outil de l'expression identitaire pour cet informateur, car il évoque sans contrainte son identité avant et après 1962.

Le cas du locuteur de l'entretien n°7 est tout autre : celui-ci présente la particularité inverse du locuteur précédent. En effet, ses références aux autres Pieds-noirs sont la manifestation d'un processus d'assimilation.

J : on se retrouve ici tous tous ceux qu'on se connaît qu'on est de là-bas / pour moi c'était une famille [...] on se connaissait tout le monde quoi / on connaissait tous les gens qui passaient dans la rue / c'était bonjour au revoir /

le curé le maire tout le monde [...] mais comme je vous dis ici y a beaucoup de Français de métropolitains qui s'habituent à nous / qui font les mêmes choses que nous (propositions 114-115 ; 735-738 ; 768-769)

Chez ce locuteur, c'est l'identité sociale qui prédomine. Avant de développer ce point, nous présentons la définition qu'en donne LIPIANSKY :

L'identité sociale, selon la définition la plus courante, est relative à l'appartenance de l'individu à des catégories biopsychologiques (le sexe, l'âge), à des groupes socioculturels (ethniques, régionaux, naturels, professionnels...) ou encore d'affiliations idéologiques (confessionnelles, politiques, philosophiques). (1992 : 114)

Pour mieux comprendre et analyser le comportement discursif du locuteur de l'entretien n°7, nous pouvons ajouter à la définition de l'identité sociale l'explication du même auteur concernant le groupe :

Dire que le groupe constitue une institution, c'est poser l'hypothèse qu'il tend à produire des valeurs, des normes et des rituels structurant et commandant son mode de fonctionnement [...] Certaines [règles] sont préexistantes à l'expérience et résultent de la culture commune aux participants [...] mais d'autres se constituent dans l'expérience elle-même et sont « inventées » progressivement par les participants, instaurant une sorte de « code constitutif » de la groupalité. (1992 : 92)

Les différentes interventions du locuteur ayant pour objet les autres Pieds-noirs laissent apparaître une forte appartenance groupale. En effet, de nombreuses anecdotes concernent des expériences groupales. Cependant, cette assimilation est toujours effective dans le présent de l'informateur. L'élément le plus significatif de ce phénomène se situe à la fin de l'échange.

J : mais comme y a pas beaucoup de Pieds-noirs que c'est tous de la même région / c'est un peu la même chose qu'ici / quand ils viennent ici ils se régalaient d'être avec nous propositions (propositions 564-566)

[...] ils ont pas l'habitude de faire ce qu'on fait nous quoi /cette amitié qu'on prend avec eux / même quand on les voit pour la première fois / et ils voient de suite que c'est autre chose (propositions 569-572)

[...]et ils veulent tous venir habiter ici / premièrement pour le climat / et deuxièmement pour la pour le tempérament qu'on a / parce que si on va voir même tous ceux du bord de la Méditerranée / même les Français qu'ils habitent depuis des années comme je vous dis ils ont créé cette amitié qu'on a nous (propositions 579-583)

[...] par exemple on fait une paëlla / ou on fait des sardines grillées ou quoi / c'est la première fois qu'ils le voient / eh ben ils quand ils arrivent là-bas ça leur ça leur plaît / ils le font / même ils viennent ils me demandent comment je fais ci comment je fais ça (propositions 770-775)

Comme nous pouvons le remarquer, le locuteur transpose son mode de vie, ses habitudes culinaires et sociales d'autrefois dans son présent. Cette transposition se produit dans deux situations distinctes. Tout d'abord, lorsqu'il se trouve en présence d'autres Pieds-noirs, c'est-à-dire d'autres membres de son groupe, il reproduit ce qu'il a vécu en Algérie. Dans ce cas, il fait revivre une époque (pourtant révolue) dans un pays qui n'est pas celui d'origine. Seule la présence des différents membres du groupe permet cette transposition. C'est par ce phénomène que se produit la reconstruction identitaire de ce locuteur pour lequel l'identité collective prend le pas sur l'identité individuelle. La seconde transposition se joue sur des individus externes au groupe d'appartenance, puisqu'il s'agit de métropolitains, en particulier des Parisiens. Ce locuteur opère une acculturation sur ceux qu'il considère comme étrangers. Il les initie aux us et coutumes des Pieds-noirs et, dans son discours, il n'hésite pas à mettre en valeur ce qui, selon lui, représente la caractéristique principale des Pieds-noirs, c'est-à-dire la sociabilité.

Nous pouvons en conclure que l'identité de ce locuteur n'a pas subi de rupture totale, et qu'il est parvenu à l'adapter à sa nouvelle situation personnelle et professionnelle.

2.4.3.9. RN7 : Sentiments et opinions

Cette catégorie de référents représente les propositions exprimant l'état d'esprit des locuteurs ou les jugements émis lors des entretiens. Comme le démontre le document 5, le pourcentage d'occurrences de ce RN est très faible. Seuls trois cas se distinguent : les entretiens n°3a, 3b et 5. Nous allons donc prendre en compte ces entretiens, en regroupant les deux premiers car ils font partie du même échange, bien qu'ils ne concernent pas les mêmes locuteurs.

Comme l'indique notre étude thématique, l'entretien n°3 a pour sujet essentiel la guerre d'Algérie. Il paraît évident que les récits des locuteurs s'accompagnent de jugements sur les événements qu'ils ont vécu, ce qui justifie le fort pourcentage de RN7.

C : alors celui qui est extérieur il juge comme quelqu'un qui est de loin qui est machin / mais celui qui est de l'intérieur / qui le vit / qui machin / il le vit pas de la même façon / il le vit pas de la même façon / il a pas la même façon de voir les choses (entretien n°3a, propositions 122-12)

J : c'était incroyable [...] aujourd'hui on dira ce qu'on voudra / on pourra faire des articles des bouquins tout ça / on pourra jamais reproduire ce qui s'est vraiment passé (entretien n°3b, propositions 11 ; 80-82)

L'indignation, la colère et l'incompréhension sont les sentiments essentiels qui émanent de l'entretien. Comme nous l'analyserons dans la sous-partie consacrée à la guerre (2.4.3.9), les informateurs que nous avons interrogés sont, pour la plupart, particulièrement marqués par les événements tragiques de 1962. L'importance accordée à l'expression des sentiments traduit l'émotion encore vive chez ces locuteurs. L'entretien que nous avons réalisé leur a permis de faire part de leur jugement et de leur pensée. Etant donné que ces informateurs ont rarement l'opportunité d'en parler, ils utilisent l'entretien pour évacuer, en quelque sorte, ce qu'ils contiennent depuis plus de quarante ans. En outre, le caractère formel de l'échange confère à leur discours une dimension officielle dans laquelle les informateurs se posent en témoin d'une époque révolue. C'est pourquoi ils n'hésitent pas à donner leur opinion au sujet des événements d'Algérie, estimant qu'ainsi ils participent au rétablissement de la vérité. En effet, lors de nos entretiens, nous avons remarqué que certains Pieds-noirs ont le sentiment que leur histoire collective a été perçue de manière négative par la population métropolitaine, et que de nombreux éléments ont été volontairement dissimulés. C'est ainsi qu'un sentiment de trahison mêlé d'un sentiment d'injustice habitent ces informateurs depuis leur arrivée en France. Nous émettons l'hypothèse que ces sentiments ont été une entrave pour la reconstruction identitaire de certains. En effet, ils sont restés sur le malaise vécu au moment du rapatriement, ont nourri de l'amertume envers les Français métropolitains, et plus particulièrement envers les membres du gouvernement de l'époque. Par conséquent, ils se sont trouvés dans l'incapacité de construire une nouvelle identité, ou même de reconstruire celle qu'ils avaient perdue. Cependant, grâce au langage, ils sont capables, le temps d'un échange, de revivre ces moments et d'exprimer toute leur indignation, ce qui leur permet de recouvrer temporairement leur identité passée car ils réactualisent leurs expériences vécues. La fonction expressive du langage prend ici toute son importance car les locuteurs peuvent parler de ce qu'ils étaient jusqu'en 1962. Toutefois, cette fonction expressive ne leur permet pas de reconstruire leur identité.

Nous avons décidé d'étudier l'entretien n°5 pour l'analyse de ce RN car le locuteur présente une particularité par rapport aux locuteurs précédents. En effet, alors que les premiers ont chargé leur discours d'émotion et de sensibilité, le second a fait preuve de lucidité et a démontré un esprit d'analyse intéressant. Celui-ci évoque les épisodes difficiles de sa vie avec un certain recul et parle avec pudeur des événements qui l'ont particulièrement marqué, alors que les locuteurs précédents revivaient les situations au moment où ils les relataient (flash-back).

Parallèlement à l'objectivité et au sang-froid dont fait preuve ce locuteur, nous remarquons qu'il n'a pas eu de difficulté à reconstruire son identité.

R : au bout d'un an ici j'étais totalement intégré [...] mais un an et demi après moi y avait plus de différences / c'est l'avantage d'être jeune (propositions 184 ; 256-257)

Ce locuteur explique le succès de son intégration par son jeune âge au moment où il est arrivé en France. Nous considérons que cette explication ne correspond pas tout à fait à la réalité. En effet, la locutrice des entretiens n°1 et 3, qui semble souffrir d'une profonde cassure identitaire, était plus jeune que ce locuteur lorsqu'elle a quitté l'Algérie : elle était âgée d'environ 22 ans, alors que le locuteur de l'entretien n°5 avait 25 ans. Nous émettons l'hypothèse que le caractère de l'individu est prépondérant dans la gestion psychologique d'événements tels que la guerre. Ainsi, ce locuteur, qui semble peu sensible au niveau émotionnel, a pu surmonter les épreuves auxquelles il a dû faire face. De la même manière, son identité ne paraît pas avoir été brisée, mais elle s'est adaptée aux nouvelles conditions de vie imposées par le rapatriement. C'est ainsi que l'opinion de cet informateur semble objective : son système de jugements ne prend en considération que les faits et n'accorde que peu d'importance aux émotions. C'est pourquoi, dans le discours de ce locuteur, son identité se présente comme intacte, parfaitement intégrée et assumée. Le langage constitue donc un moyen d'expression identitaire pour le cas présent.

Les deux exemples que nous venons d'étudier démontrent qu'en fonction d'un certain nombre de facteurs, le langage peut être le moyen d'une reconstruction ou d'une simple expression identitaire. Nous remarquons également qu'au sein d'une même communauté, les

individus ne présentent pas les mêmes caractéristiques identitaires, et qu'ils sont moins façonnés par leurs expériences que par la façon dont ils les ont appréhendées.

2.4.3.10. RN8 : Identité

En observant le tableau des pourcentages de RN8, nous constatons un phénomène assez singulier : seuls deux entretiens se détachent de l'ensemble du corpus (n°1a et 7). Les autres entretiens ne comportent en moyenne qu'environ 2% de propositions liées à l'identité. Ce tableau met en valeur deux faits marquants : sept locuteurs sur neuf ne traitent quasiment pas la question de l'identité, et les deux qui en parlent n'en font pas leur sujet principal (environ 8% et 6% des propositions). Ces résultats sont d'autant plus surprenants que, dès la consigne initiale, nous avons précisé aux informateurs que notre travail concernait l'identité pied-noir.

Nous pouvons émettre deux hypothèses pour expliquer ces données. Tout d'abord, il se peut que les locuteurs n'aient pas pris en compte la consigne de départ dans son intégralité, et n'aient retenu que la partie qui concerne le récit de leur vie. En effet, les informateurs interrogés étaient invités à raconter un certain nombre d'anecdotes, partager leurs points de vue, donner leur avis sur l'histoire des Pieds-noirs. Or, dans la plupart des cas, ils se sont contentés de donner leur témoignage, sans évoquer spontanément le thème de l'identité. Ce sujet étant, à leurs yeux, moins important que leurs propres expériences, ils ont inconsciemment éludé cette partie de l'entretien. Il a donc été nécessaire que nous les incitions explicitement à s'exprimer sur la question de l'identité pied-noir.

C : ah c'est-à-dire déjà je pense pff que l'identité pied-noir c'est d'avoir vécu là-bas hein d'avoir vécu hors de France / hors de France dans un pays avec un climat particulier / un environnement particulier[...]et donc je pense que ça fait partie de l'identité pied-noir ce côté donc un peu bagarreur un peu rusé malicieux travailleur hein [...]ce qui fait l'identité pied-noir et sa façon de réagir tout ça son mode de vie / c'est l'affrontement qu'il a eu perpétuellement justement entre les Juifs et les Arabes / et son propre milieu qui fait l'identité pied-noir (entretien n°1a, propositions 546-548 ; 618 ; 957-959)

J : eh ben comme j'étais né là-bas c'était mon pays hein [...] bonne camaraderie / bon bonne / très très familial / très polis d'après moi / et très respectueux de la personne qu'on a en face [...] et deuxièmement pour la pour le tempérament qu'on a (entretien n°7, propositions 453 ; 551-555 ; 581)

Pour définir leur identité, nous constatons que les informateurs énoncent quelques caractéristiques, qui peuvent être classées en deux catégories distinctes : l'origine géographique et les traits de caractères. Nous en concluons que ces deux critères sont les seuls que ces informateurs prennent en considération pour donner une définition de l'identité pied-noir. Ceci démontre que ces locuteurs, et l'ensemble des Pieds-noirs interrogés, n'ont pas examiné leur identité. Les caractéristiques qu'ils évoquent sont la preuve qu'un individu expérimente sa propre identité, mais n'a pas obligatoirement conscience de cette identité.

Nous pouvons également attribuer ce faible pourcentage au fait que les informateurs n'ont pas conscience de leur propre identité. En effet, pour un individu, il est plus naturel de vivre son identité que d'y réfléchir. Pour qu'une personne s'interroge sur son identité, il faut que cette dernière présente des troubles (auquel cas il est nécessaire de procéder à un travail sur soi pour apporter une solution à ce problème), ou bien des circonstances particulières peuvent conduire cette personne à examiner sa propre identité. C'est dans ce second cas de figure que se situent nos informateurs, car la guerre et ses conséquences (départ d'Algérie, arrivée en France, contraintes liées à une nouvelle vie) ont remis en cause les référents identitaires des Pieds-noirs. Toutefois, lorsqu'un individu ne s'est jamais penché sur des considérations existentielles, en particulier sur sa propre identité, il paraît difficile de produire une réflexion pertinente sur ce sujet. En outre, les conditions dans lesquelles nous avons incité les locuteurs à analyser leur identité n'étaient pas favorables à l'analyse sur soi. En effet, ils n'ont pas eu le temps de méditer au préalable sur leurs expériences (nous ne leur en avons fait part qu'au moment où nous avons énoncé la consigne initiale) ; de plus, les circonstances de l'entretien ne favorisaient pas le recul nécessaire pour une telle réflexion : les locuteurs étaient soumis au stress lié à l'enregistrement ou à la situation formelle, et ils devaient apporter des informations *hic et nunc*. C'est ainsi que la majorité des informateurs de notre corpus n'a pas été en mesure de s'exprimer de manière pertinente sur le thème de l'identité.

2.4.3.11. RN9 : Guerre et politique

Si l'on observe le document 6, nous remarquons que dans cinq cas sur neuf, la catégorie de RN qui comporte le plus grand nombre de propositions est le RN9. Il s'agit des entretiens n°3a, 3b, 5, 5 et 7.

Comme tout conflit, la guerre d'Algérie a profondément marqué les individus. Qu'ils aient causé un traumatisme ou non (comme l'affirme le locuteur de l'entretien n°5), ces événements sont ancrés dans leur mémoire et tiennent une part importante dans l'évolution de leur identité collective et individuelle. Au niveau collectif, comme nous l'avons étudié lors de notre analyse thématique, la guerre d'Algérie a joué un rôle fédérateur au sein de la communauté des Français d'Algérie. En effet, sans cet épisode douloureux, ceux-ci n'auraient pas ressenti le besoin d'appartenir à un groupe d'individus qui traversent les mêmes épreuves et qui se trouvent dans les mêmes circonstances difficiles. Ce RN présente donc un aspect paradoxal. En effet, il s'agit de l'événement qui a causé la perte de l'identité individuelle des Français d'Algérie, mais qui a permis la construction de l'identité collective des Pieds-noirs. Etant donné que la guerre est le point de départ de l'histoire des Pieds-noirs (qui ont succédé aux Français d'Algérie), il est évident que cet événement représente un élément fondamental constitutif de leur identité. En parcourant le corpus, en particulier les entretiens n°3, 5, 6 et 7, nous pouvons remarquer qu'un même événement peut être vécu de diverses manières et que les conséquences, elles aussi, peuvent être différentes selon les individus (comme nous l'avons indiqué dans l'analyse thématique). Cependant il est intéressant de noter que, malgré des séquelles plus ou moins importantes et de natures différentes, les événements d'Algérie sont pris en compte de façon considérable dans l'expression de l'identité. L'analyse thématique a également permis de mettre en valeur le fait que ce thème soit le plus évoqué spontanément par les locuteurs (*cf.* document 1). Nous pouvons en déduire qu'il s'agit d'un élément constitutif de la construction identitaire. De ce fait, évoquer la guerre d'Algérie, c'est exprimer son identité individuelle tout en reconstruisant son identité collective. Ainsi, en ce qui concerne ce RN, le langage peut être le moyen de l'expression et de la reconstruction identitaires. En effet, la guerre d'Algérie a été vécue de manière différente selon les individus (ce qui en fait une expérience personnelle) ; mais cet événement a concerné plus d'un million de personnes, entraînant une expérience collective. En parlant de leur propre expérience, de la façon dont le rapatriement a été vécu, les locuteurs s'assimilent à une expérience plus générale, c'est-à-dire une expérience groupale.

3. Identité et langage : approche linguistique

L'analyse thématique et l'analyse propositionnelle de discours ont permis de dégager les référents identitaires des informateurs interrogés. Dans cette dernière partie, nous

proposons une étude linguistique de la construction identitaire, tout en prenant en compte les facteurs sociologiques. Ainsi, nous tenterons de décrire le phénomène de crise et de reconstruction de l'identité par le langage, afin de vérifier nos hypothèses de départ. Etant donné que cette étude se fonde exclusivement sur les discours des locuteurs, nous avons décidé d'utiliser les tableaux effectués à partir de l'APD pour nos références au corpus.

3.1. La crise de l'identité

Selon CANDAU, l'identité correspond à la capacité dont dispose chaque individu de rester conscient de la continuité de sa vie, malgré les ruptures qui peuvent intervenir. Même si l'identité rencontre de nombreux chocs affectifs ou doit opérer des transformations pour évoluer ou se modifier, dans la plupart des cas, elle n'est pas mise en danger. Or, lorsque l'un des sentiments de l'identité est remis en question ou que des événements y portent atteinte, l'individu traverse alors une crise identitaire. Ces événements sont des expériences traumatiques, que l'individu ne peut supporter. DUBAR considère que la crise de l'identité ne trouve pas obligatoirement sa source dans un cadre subjectif comme la petite enfance ou l'histoire personnelle de l'individu, mais elle peut être causée par des bouleversements d'ordre social ou environnemental.

Le changement de normes, de modèles, de terminologie provoque une déstabilisation des repères, des appellations, des systèmes symboliques antérieurs.
(2000 : 11)

Dans le cadre de notre étude, nous considérons que le référent identitaire qui a provoqué une crise d'identité est celui des de son être matériel (comme nous l'avons vu dans la présentation du processus de construction identitaire). En effet, c'est parce que l'Algérie n'était plus française que les Français d'Algérie ont dû quitter ce pays, ainsi que tout ce qu'ils y possédaient et y avaient construit. Cette rupture a porté atteinte à leurs représentations intimes et personnelles du monde, des autres et d'eux-mêmes.

Ces crises sont identitaires parce qu'elles perturbent l'image de soi, l'estime de soi, la définition même que la personne donnait « de soi à soi-même ». L'ancienne configuration identitaire est devenue intenable, invivable, corporellement insupportable. (DUBAR, 2000 : 167)

Dans le cas des Français d'Algérie, la perte du sentiment de son être matériel a provoqué un phénomène en chaîne. En effet, d'autres sentiments identitaires ont été touchés. Tout d'abord, le sentiment d'appartenance a cessé d'exister pour certains rapatriés : d'une part, ils n'étaient plus des Français d'Algérie et ne vivaient plus dans la communauté présente dans l'ancienne colonie ; d'autre part, à leur arrivée, ils n'ont pas eu le sentiment d'appartenir à la société française métropolitaine. Ils n'étaient donc membres d'aucun groupe. Pour certains, l'éclatement familial a contribué à cette impression de se retrouver seul, car même le groupe primaire que constitue la famille n'était plus en mesure de leur donner le sentiment d'être intégré. Les valeurs culturelles des Français d'Algérie n'étaient pas partagées par les métropolitains ; l'environnement physique et social de la métropole était très différent de celui de l'Algérie. C'est pourquoi les rapatriés se sont sentis à la fois exilés et abandonnés.

Puis, le sentiment de valeur a disparu dès les premiers affrontements. En effet, les Arabes ne représentaient plus les autochtones avec lesquels ils partageaient leur quotidien (quelles que soient les relations qu'ils entretenaient avec eux), mais leurs ennemis. L'image que ces derniers renvoyaient aux Français d'Algérie a donc changé, tout comme leurs rapports. Par conséquent, ils ne se sentaient plus valorisés par les membres de cette population, qu'il s'agisse d'une valorisation au niveau du statut (dominant) ou au niveau des relations (amicales). En métropole, ce sentiment de valeur était inexistant, dans la mesure où les métropolitains considéraient ces nouveaux arrivants comme des étrangers.

Consécutivement à la perte du sentiment de valeur, le sentiment de confiance a, lui aussi, été profondément atteint. Il n'était plus possible, pour les Pieds-noirs, de trouver une image positive chez autrui. C'est, entre autres, la raison pour laquelle ils se sont efforcés de se réunir, de vivre de nouveau ensemble, quitte à s'entasser dans des logements trop étroits.

Enfin, de manière globale, le sentiment d'unité et de cohérence a disparu avec la communauté des Français d'Algérie. Ceux-ci n'étaient plus les mêmes au moment du rapatriement, on leur a attribué une identité qu'ils n'acceptaient pas. Cependant, il leur fut nécessaire et vital d'évoluer dans un environnement géographique, social et culturel différent du leur, et de s'y adapter.

Les pertes matérielles ont engendré, dans ce cas, des bouleversements dans différents domaines, en particulier en ce qui concerne les relations avec autrui. En effet, à partir du moment où les événements d'Algérie ont éclaté (dès 1954), les rapports qu'entretenaient la communauté des Français d'Algérie avec les autochtones (surtout avec les Arabes), se sont

considérablement détériorés. Un climat de méfiance, qui a parfois abouti à de la haine, s'est peu à peu installé. Les places que chacun occupait (dominant/dominé) sont alors devenues obsolètes, car une nouvelle organisation de la colonie s'opérait. DUBAR explique que, face à une situation conflictuelle, l'individu se replie sur lui-même, retourne aux sources et doit trouver un coupable, qui ne peut être qu'un autre.

Pour combler le vide engendré par la perte, on revient aux sources de son Je qui est un Nous fusionnel, communautaire, réinventé, retrouvé comme ce temps de l'enfance, de la fusion avec la mère, la famille, le groupe d'origine, revivifiée par la nostalgie. Ce processus de retour aux sources est d'autant plus probable qu'il faut absolument trouver un responsable, un coupable à ce qui arrive. Je ne peux pas vivre avec le sentiment d'une faute que je n'ai pas commise. Si la cause de ce qui m'arrive à moi est « hors de moi », elle doit être en quelqu'un d'autre. Qui est responsable de mes malheurs ? [...] c'est l'Autre, l'étranger, l'adversaire, l'ennemi (ou le traître) de ma communauté, de mon groupe culturel, symbolique ou imaginaire : le bouc émissaire. (2000 : 168-169)

Pour les informateurs que nous avons interrogés, les Arabes représentent cet ennemi, comme l'indiquent certains d'entre eux :

C : c'est surtout parce que nous c'est vrai que quand on voit un Arabe on sait pas s'il vient du Maroc s'il vient de Tunisie pour nous c'est un habitant du Berbère ça représente un Algérien et pour nous qu'est-ce que c'est un Algérien c'est automatiquement celui qui nous a fait partir de chez nous donc moi je le dis moi j'ai un contentieux avec les Arabes individuellement je peux être ami avec un Arabe (entretien n°1a, 188-196)

J : eh ben cette haine elle vient de la séparation qu'on a eue avec l'Algérie et la France hein parce que dès qu'ils ont dit l'Algérie est française ils ont dit eh ben on est chez nous maintenant vous partez hein c'est tout hein et c'est de là que cette haine elle est venue hein ils nous mettaient à la porte quoi (entretien n°7, 352-357)

C'est à partir de cette scission entre les deux communautés que la perte de certains référents identitaires s'est produite. L'arrachement à la terre natale, à ce pays qui leur apportait des satisfactions qu'ils n'ont jamais retrouvées, fut la cause d'un profond traumatisme chez certains d'entre eux. Cependant, selon les individus, cette perte n'a pas été ressentie de la même manière. En effet, les informateurs qui sont arrivés en France sans ressources, sans pouvoir se loger ou retrouver l'unité familiale, ont éprouvé une vive douleur, qui s'est accompagnée d'une grande détresse, qu'elle soit explicite ou non dans les discours.

A : que moi je suis venu une main devant une main derrière en vingt-quatre heures plus rien [...] je suis venu nu comme un ver tout j'avais plus rien (entretien n°4, 49-50 ; 54-55 ;)

R : je suis arrivé en France un jean un polo et des espadrilles et pour arranger les choses ils ont nationalisé les comptes en banque donc tout mon pognon est resté bloqué en Algérie [...] mon arrivée à Carpentras donc elle s'est fait dans de meilleures conditions que d'autres puisque hébergé par la famille à mon copain qui était déjà installée (entretien n°5, 126-128 ; 141-142)

J : et ben moi j'ai fermé ma maison je venais d'avoir une belle petite villa toute meublée j'ai fermé à clé je suis parti avec la clé dans la poche et un petit sac avec un tricot et un slip c'est tout (entretien n°7, 239-24)

L'extrait n°5 contraste avec les deux autres, dans la mesure où le locuteur estime qu'il n'a pas à se plaindre de son arrivée en France. Cet informateur ne possédait aucun logement dans la métropole, n'a pas pu récupérer l'argent qu'il détenait en Algérie, et n'avait aucune affaire personnelle. Il se trouvait donc dans les mêmes conditions que les deux autres locuteurs. Cependant, étant donné qu'il a été hébergé par la famille d'un ami, il ne se considère pas comme une victime et ne se positionne donc pas comme tel. En revanche, les deux autres informateurs insistent sur les pertes qu'ils ont subies au moment du rapatriement, ce qui constitue pour eux un événement traumatique majeur dans leur vie. Alors que le locuteur précédent semble minimiser la gravité de l'expérience vécue, les locuteurs des entretiens n°4 et n°7 verbalisent la détresse dans laquelle ils se sont retrouvés. Ceci traduit, en fait, l'état psychologique des individus au moment des événements. En effet, le locuteur de l'entretien n°5, qui paraît volontaire et optimiste, a su saisir les opportunités qui s'offraient à lui et réagir rapidement sans se laisser aller au fatalisme. En ce qui concerne les deux autres locuteurs, la peine causée par le départ d'Algérie, et tous les changements qu'il a impliqués, ont constitué une épreuve difficile à surmonter. Ils se sont focalisés sur ce qu'ils avaient perdu, sans pouvoir envisager leur avenir de manière optimiste.

Pour sortir d'une crise identitaire, l'individu doit retrouver des référents, redéfinir sa propre identité et se replacer par rapport à sa communauté. Il doit opérer des modifications au sein de ses représentations de lui-même, des autres, du monde et de son environnement social. Ces processus ne sont pas toujours conscients et s'opèrent naturellement, par exemple lorsqu'un sujet est capable de reconstruire sa vie après un déracinement sans se préoccuper de ses états d'âme (comme le locuteur de l'entretien n°5). Dans d'autres cas de figure, il est nécessaire que l'individu effectue un travail sur lui-même afin de pouvoir retrouver des repères et de donner un sens nouveau à sa vie. Si tel n'est pas le cas, il peut rester enfermé

dans la nostalgie et passer sa vie à regretter un pays, une façon de vivre, une époque impossibles à retrouver. Dans ce cas, la crise identitaire n'est pas surmontée, et l'individu peut ressentir l'impression de ne pas vivre la vie qu'il doit mener.

Ch : on a construit notre vie là-bas tandis qu'ici on a subi (entretien n°3a, 226-227)

J : je trouve qu'elle a été trop courte là-bas ma vie et ici trop longue c'est pas ma vie ici (entretien n°3b, 118-120)

Dans ces deux exemples, les informateurs font part de leur nostalgie qui démontre un regret considérable. Ce sentiment est particulièrement exacerbé chez la locutrice de l'entretien n°3b, qui n'accepte pas sa situation en France. La crise identitaire est manifestée par son discours et démontre un véritable malaise causée par la rupture qui s'est produite dans sa vie en 1962.

La reconstruction identitaire, selon MEAD, doit associer les deux identités : individuelle et groupale. En effet, comme nous l'avons exposé dans notre chapitre consacré à la construction de l'identité, l'identité personnelle dépend intrinsèquement de l'identité sociale. De ce fait, lorsque la première est brisée, la seconde l'est également.

Les conflits sociaux entre les membres d'une société humaine qui nécessitent, pour qu'on les élimine, la reconstruction ou la modification constante ou intelligente de cette société, exigent l'équivalent dans la constitution du soi ou de la personnalité de ses propres membres. Ainsi, les relations entre la reconstruction de la société et celle du soi sont réciproques et intrinsèques ou organiques : la reconstruction sociale par les membres d'une société humaine implique, à un degré variable, la reconstruction de la personnalité de chacun de ces individus, et réciproquement. En effet, puisque leur soi ou leur personnalité se constitue à travers leurs relations sociales mutuelles organisées, ils ne peuvent pas reconstruire ces soi ou personnalités sans reconstruire également, à quelque degré, l'ordre social qui, lui aussi, résulte de ces relations. (2006 : 349)

Parmi les informateurs de notre corpus, certains considèrent que la France n'est pas leur pays :

Ch : mais je suis pas chez moi (entretien n°1a, 672)

Pour surmonter et dépasser la crise identitaire causée par le déracinement, il fallait que les Pieds-noirs retrouvent leurs repères. Pour cela, il leur était nécessaire de reconnaître dans la société métropolitaine les normes et les systèmes de valeurs qu'ils avaient connus en Algérie.

Ces nouveaux repères, ces nouvelles références sociales, différentes des précédentes, permettent progressivement d'incorporer une autre configuration identitaire, un autre arrangement entre formes « communautaires » et « sociétares », entre « identités pour autrui » et « identité pour soi ». [...] il existe plusieurs types d'identité personnelle, plusieurs manières de construire des identités de soi-même et des autres, plusieurs modes de construction de la subjectivité, à la fois sociale et psychique, qui sont autant de combinaisons des formes identitaires initiales définies. Pour assurer aux individus, pour un temps au moins, une certaine cohérence et un minimum de continuité [...], la personnalité individuelle s'organise autour d'une forme identitaire dominante « pour autrui » : soit communautaire, soit sociétaire. (DUBAR, 2000 : 172 ; 173)

Les nouveaux arrivants devaient donc adapter leur identité individuelle à l'identité sociétaire. Or, tel ne fut pas le cas. En effet, lorsqu'ils sont arrivés en France, la plupart de nos informateurs ont ressenti une certaine hostilité de la part des métropolitains, qui leur renvoyaient une image négative d'eux-mêmes, dans laquelle ils ne se reconnaissaient pas. Ils ont eu le sentiment d'être considérés comme des étrangers, et n'ont pas retrouvé les référents qu'ils avaient en Algérie. Selon DUBAR, un tel cas de figure ne peut qu'aboutir à une crise identitaire.

A partir de ces formes d'identification par autrui (culturelles ou statutaires), les personnes construisent et développent des « identités pour soi » qui peuvent être ou non en accord avec les précédentes. Dans le premier cas, l'identification par Autrui est, en quelque sorte, redoublée par une identité pour soi qui assure une certaine coïncidence entre le Moi attribué et le Soi revendiqué : l'identité réflexive est une appropriation subjective de l'identité culturelle ou statutaire attribuée (et parfois héritée) qui prend la forme d'une appartenance. Lorsque cette double identification est mise en cause, la crise est inévitable. [...] Dans le second cas, la personne s'est déjà construite sous une modalité particulière : celle de la distance au rôle, de la non-coïncidence entre l'identité attribuée (par Autrui) et l'identité revendiquée (par soi). L'identité réflexive est ici complémentaire d'un projet de vie qui ne coïncide pas avec l'appartenance actuelle (culturelle ou statutaire). Elle implique la construction d'une forme narrative qui sert de support à la présentation subjective de soi. (2000 : 174)

Pour pouvoir s'approprier une nouvelle identité, il faut que l'individu reconnaisse et accepte les éléments qu'autrui lui attribue. Or, dans le cas des Pieds-noirs, cette nouvelle identité attribuée ne présentait pas les traits dans lesquels ces individus pouvaient se reconnaître. Sous cet aspect, nous pouvons comparer leur statut à celui d'immigrés :

L'immigré qui arrive d'un milieu « communautaire » dans un milieu « sociétaire » connaît une rupture majeure. Stigmatisé, il doit réagir par des stratégies identitaires qui combinent souvent révolte et conformation, instrumentalisme et repli sur soi. Il ne peut être que déchiré entre deux modes aussi différents, opposés. Son identité personnelle ne peut rompre avec ses identifications collectives, même s'il peut les privatiser et s'adapter aux règles sociétaires de la vie professionnelle. (2000 : 190)

Les Français d'Algérie vivaient dans un système communautaire (la plupart ne vivaient qu'entre eux), tout en faisant partie d'un système sociétaire (l'Algérie appartenait à la France). En arrivant en France, ils ont dû quitter leur communauté pour intégrer la société métropolitaine. Si certains ont réussi à s'adapter à cette nouvelle vie, à cette nouvelle terre et à reconstruire leur identité en s'identifiant à la population métropolitaine, d'autres, en revanche, ne sont pas parvenus à opérer ces modifications. Leur identité s'est donc cristallisée, tout comme le pays perdu. C'est pourquoi ces locuteurs ont l'impression que leur vie est restée en Algérie. De plus, la communauté des Français d'Algérie s'est dissoute au moment du rapatriement, et ne s'est plus jamais reformée. En effet, les familles ont été dispersées, les « quartiers » ont éclaté, les amis se sont perdus de vue. Cet éclatement de l'unité communautaire a contribué à la perte partielle d'identité, car la communauté des Français d'Algérie ne sera jamais la communauté des Pieds-noirs. Bien qu'ils aient conservé quelques traits culturels caractéristiques, leur mode de vie, leurs représentations et leurs systèmes de valeurs ont dû s'adapter aux modèles métropolitains.

Nous pouvons donc constater qu'en fonction des individus, de leur personnalité, de leur façon d'appréhender et de gérer les événements, la crise identitaire peut être plus ou moins profonde, plus ou moins grave, et nécessiter ou non une reconstruction identitaire. Ainsi, les Pieds-noirs qui considèrent qu'ils ont tout perdu en Algérie et qu'ils ne pourront plus jamais retrouver ce qu'ils ont laissé ne peuvent reconstruire intégralement leur identité brisée, car le traumatisme est centré sur les pertes matérielles. En revanche, ceux qui possédaient des biens en métropole (comme la locutrice de l'entretien n°2) ou qui ont su refaire leur vie très rapidement (comme le locuteur de l'entretien n°5) n'ont pas eu besoin de retrouver la partie identitaire qu'ils ont laissée en Algérie et n'ont pas eu de difficulté à s'intégrer à la population métropolitaine.